LUME VII — WINNIPEG, MARDI, 20 JANVIER 1920 — NUMERO 32

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTE

Imprimé et publié par la
WEST CANADA PUB. CO. LTD
619 Ave McMcDermot
Téléphones Garry 4264-4265

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

LISTE D'IGNOMINIE

Ontario a sa liste d'ignominie. On y affiche le nom des médecins qui ont forfait à l'honneur professionel en se faisant, pour quelques piastres, pourvoyeurs d'ivrognes. La liste est publiée dans les journaux, et cela met fin au petit négoce.

Nous avons besoin, hélas! d'une liste d'ignominie, car des médecins coupables se trouvent ailleurs que dans l'Ontario. La loi actuelle, même avec le gâchis qu'en font les médecins, vaut encore mieux que le régime des hôtels ouverts sur toutes les rues, mais il est grand temps de rappeler les médecins à leur devoir par des moyens proportionnés à leur manque de conscience et de dignité professionnelle.

Que des hommes chargés par devoir de protéger la santé de leurs concitoyens, se fassent les complices de misérables victimes de leur passion, c'est déjà un manque grave au devoir professionnel. Quand on songe que de plus ils se font les instruments de torture de la femme et des enfants qui manquent de pain pour apaiser leur faim, et de paix dans un foyer qui devient un enfer, on ne peut s'empêcher de croire que de tels médecins sont ignobles.

Notre Législature va bientôt siéger; l'abomination du commerce des prescriptions médicales attirera forcément l'attention de nos législateurs, car c'est un scandale qui a trop longtemps duré. L'amende est une farce sinistre dont se moquent les spéculateurs de prescriptions médicales. Qu'on y renonce, au moins pour la seconde offense, et si on n'ose pas aller jusqu'à imposer la prison, qu'on essaie la liste d'ignominie.

Les médecins dignes de leur noble profession n'ont rien à craindre d'une telle loi; les autres ne méritent aucune considération. Le mal est grave, les malfaiteurs sont audacieux; qu'on prenne des moyens proportionnés à leur audace.

Nous croyons que la liste d'ignominie aurait un effet salutaire.

EXCELLENTES SUGGESTIONS

Monsieur le professeur C.-B. Sissons, du Victoria College, de Toronto, vient de faire une conférence, à Ottawa, sur "la question des langues dans les écoles du Canada". Voici ses conclusions:

1o—Reconnaissance du droit des parents canadiens-francais de faire instruire leurs enfants à l'école dans la langue française.

2o—Acceptation d'apprendre l'anglais pour tous les enfants en dehors de la province de Québec.

3o—Nécessité d'une plus grande attention donnée aux résultats plutôt qu'aux méthodes pédagogiques en elles-mêmes.

C'est élémentaire de bon sens; c'est, de plus, tenir compte du droit des parents trop facilement confisqué, en plusieurs endroits, au profit de quelques individus qui trônent dans nos départements d'instruction publique.

Laisser aux parents canadiens-français la pleine liberté de faire instruire leurs enfants, à l'école, dans la langue française c'est le moins que puissent demander ceux qui ont apporté la civilisation à ce pays et, au surplus, l'ont deux fois, au prix de leur sang, conservé à l'Angleterre.

Quand, après cela, un ministre ou un membre du département de l'instruction publique, ou un inspecteur quelconque ose commander de faire disparaître le français des écoles, il n'y a plus qu'une chose à faire pour des gens de coeur: résister. Ce n'est plus alors résister à l'autorité, mais à la tyrannie qui ne mérite aucun respect.

Le numéro deux des suggestions de M. Sissons est de trop: ce qu'il conseille est déjà en pratique depuis longtemps, au point que nos enfants se placent souvent bons premiers dans les concours publics sur des matières exclusivement anglaises. Il y aurait peut-être lieu de renverser le conseil et de l'appliquer à nos concitoyens de langue anglaise qui se cantonnent dans leur infériorité unilingue.

Le numéro trois est très pratique. Nécessité, dit M. Sissons, d'une plus grande attention donnée aux résultats plutôt qu'aux méthodes pédagogiques elles-mêmes.

Ce n'est guère du nouveau; autrement, on aurait dit: "il faut juger l'arbre à ses fruits"; et ce n'est pas d'hier que cette parole a été dite. Elle reste pourtant l'expression de la vérité éternelle.

De pauvres résultats dénotent une formation pédagogique inférieure. Nous croyons que M. Sissons a raison et que son principe est juste. Mais il y a bien certain petit fait qu'il convient de mettre devant les yeux du public. Pour l'Ontario c'est le premier ministre Drury qui s'est chargé de cette besogne un peu ingrate, et le *Globe*, qui n'a pas l'habitude de dénigrer sa province, ne conteste pas la vérité des paroles du premier ministre:

"Les écoles élémentaires ontariennes", a-t-il dit tout récemment, *"ont enseigné aux enfants un peu de tout, mais elles n'ont pas su leur apprendre à lire et à écrire d'une manière convenable."*

Appliquant le principe donné par M. Sissons, il est logique de conclure que la formation pédagogique donnée dans les écoles normales de l'Ontario n'est pas tout ce que l'on peut désirer de mieux. Or, c'est un fait notoire que notre département de l'Instruction publique au Manitoba s'est efforcé jusqu'ici de copier Ontario. A nos lecteurs de tirer la conclusion.

A ce compte, les officiers de notre département d'instruction publique pourraient peut-être se montrer moins exigeants pour ceux qui viennent ici porteurs de diplômes de Québec. *"No French from Quebec need apply"* est le motto mis en pratique depuis quelque temps à notre département. A la lumière des derniers faits ontariens, on pourrait sûrement montrer moins de zèle à faire frotter par tous, indistinctement, les bancs de nos écoles normales. Nous les invitons donc à raccourcir la moue qu'ils font si gentiment sur les diplômes de Québec; elle est hors de place.

Mais nous ne nous faisons pas d'illusion. Cette moue, c'est pour la galerie. Ils sont probablement convaincus, comme nous, que ceux qui détiennent ces diplômes de Québec ne sont en rien inférieurs aux meilleurs élèves sortis de leurs écoles normales, mais ils ont entre les mains un bon instrument pour tyranniser, et ils s'en servent.

Il y a beau temps que nous le savons; il importe qu'aucun des nôtres ne l'ignore, et tout en réfléchissant aux paroles de M. Sissons nous les engageons à se bien convaincre qu'il n'y a que les peuples diminués qui supportent indéfiniment la tyrannie.

PAROLES D'ESPOIR

L'avenir est à ceux qui luttent, qui dépensent les forces de leur intelligence et de leur volonté, toutes leurs énergies, au service des causes justes, à la défense de la liberté outragée et de la faiblesse opprimée. Il n'est pas nécessaire de faire la démonstration de cette vérité. Elle est claire en elle-même et prouvé par l'histoire.

La Pologne, après de longues heures d'angoisse et de luttes héroïques, voit enfin le soleil de la liberté se lever sur son sol béni de Dieu. L'Irlande, après des siècles de persécution, se prépare à prendre dans le monde le rang qui lui appartient. Chez nous même, après les heures sombres où nous avons connu l'humiliation, où nous avons été les victimes de la calomnie et du mensonge, la lumière se fait; la louange succède à l'outrage, l'honneur à l'avanie, si bien que "les bâtards français" d'hier sont devenus aujourd'hui "les remparts de la civilisation en Amérique". Et, dans notre Manitoba, il se fait une ascension pénible et lente vers une vie meilleure. Nous sommes un peu mieux connus par nos frères de l'Est et moins "condamnés à perdre la langue et la foi". L'union s'est faite dans nos rangs plus serrée autour de chefs prudents et déterminés; le désir et la détermination de vivre se font plus intenses, et la fierté nationale s'affirme avec plus de générosité et de volonté d'action.

Ces résultats sont appréciables et d'une plus grande valeur que d'aucuns pourraient le croire. Ce n'est plus le travail de quelques chefs résolus et invincibles, mais l'action d'un levain puissant qui soulève la masse, la vivifie et y fait grandir des aspirations vers une meilleure vie nationale et sociale.

Ces résultats doivent être une douce consolation pour tous ceux qui se sont faits les précurseurs, qui, tour à tour, ont été traités d'entêtés et de fous, et ont, en somme, recueilli plus d'outrages que d'encouragements.

Mais il y a encore un bon nombre d'incrédules. Puisse la lumière se faire dans ces esprits... Il y a aussi l'armée non moins redoutable des apathiques... Trop longtemps, pour nous dispenser de l'action, nous nous sommes contentés de louer nos ancêtres, leurs vertus et leurs gestes. Il est bon de méditer ces paroles de Roosevelt: *"Ce serait une triste et mauvaise chose pour ce pays si jamais venait le jour où nous considérerions les grands actes de nos ancêtres comme une excuse pour nous reposer paresseusement; satisfaits de ce qui a été fait déjà. Au contraire, ce devrait être là une inspiration et un appel, nous souvenant de montrer que nous aussi nous avons du courage et de la force, que nous aussi nous sommes prêts à oser grandement si le besoin surgit."*

Nous aurons le succès, si nous le voulons... L'histoire d'un peuple ne s'écrit pas en un jour; et de nous dépend le bonheur des générations qui suivront. Le succès viendra et il sera le résultat du travail non seulement des chefs, mais de chaque unité dont se compose la nation. G. Goyau écrivait: *"Chaque individu doit toujours se considérer comme un fragment de la chrétienté, pièce vivante de deux organismes vivants, et comme ayant une responsabilité microscopique mais indéniable, dans leur double avenir... L'histoire est faite d'obscures poussées, d'imperceptibles pesées qu'exercent les uns sur les autres ces grains d'une fugitive poussière, l'humanité."*

Donc à chacun de nous de vouloir travailler pour notre relèvement religieux et national, et de nous demander souvent, comme le faisait Pasteur: *"Qu'ai-je fait pour mon pays? Qu'ai-je fait pour l'humanité? Qu'ai-je fait pour la vie?"*

PAUL BELART.

DISCOURS DE SON EMIN. LE CARD. MERCIER

A l'Académie des Sciences morales et politiques

Monsieur le président,
Messieurs.

Nul de vous ne s'étonnera que j'éprouve en ce moment, l'un des plus solennels de ma vie, une confusion profonde.

Non pas que je récuse le certificat de patriotisme que votre compagnie veut bien me décerner; elle a dans l'appréciation des rapports entre la morale et la politique une autorité que je me garde de méconnaître; et son éloquent interprète a mis dans le discours qu'il vient de prononcer en votre nom un tel accent de sincérité, que je n'oserais m'insurger contre son témoignage.

Mais, ce témoignage, je demande à dire comment je le comprends.

Les blessés français et anglais que je visitais au Havre en septembre 1914, de même qu'à Anvers et Aerschot, répondirent à ma bénédiction par le même hommage à la patrie meurtrie: "Je n'ai fait que mon devoir!"

Nos ouvriers, "emmenés en esclavage comme aux âges exécrés des rois assyriens", à leur retour au pays se révoltaient à l'idée qu'on aurait pu les soupçonner d'avoir mis leurs bras au service de l'ennemi.

Les mères pleurant leur fils nous disaient: "Si c'était à refaire, nous le donnerions encore!"

Notre grand roi Albert avait tracé la voie à son peuple... et la nation entière, sans distinction de races ni de partis, se serra autour de son souverain.

L'Angleterre, fidèle à son serment, vint protéger la neutralité belge et s'allier à la France. L'Italie, les états-Unis suivirent, et l'on vit alors ce spectacle nouveau, unique dans l'histoire: dix millions d'hommes, appartenant à plus de dix peuples différents, unis sur un même front, sous la bannière de trois géants français: les maréchaux Joffre, Foch et Pétain, non pour la conquête d'un royaume ou la maîtrise d'un océan, mais pour sauver des serres d'une nation de proie les beautés de la civilisation chrétienne.

Chers et honorés confrères, qui placez les problèmes moraux au premier plan de vos sollicitudes, avez-vous rien vu de pareil à ce soulèvement unanime des peuples, pour faire triompher dans le monde au-dessus des intérêts qui passent le respect de la parole donnée, la justice, l'honnêteté?

Comme vous, j'ai connu les horreurs de la guerre; avec vous, je sens aujourd'hui encore plus douloureusement peut-être que dans la tourmente les contre-coups violents de la catastrophe, l'avenir est gros d'incertitudes.

A ceux que des déceptions momentanées humilient ou déconcertent et que guette peut-être une tentation de découragement ou une pensée de regret, je voudrais faire partager ces deux réflexions:

Le découragement ne vient pas de Dieu, il vient d'une résistance de notre amour-propre à la loi imprescriptible du devoir.

L'honnêteté porte en elle-même sa valeur ainsi que sa première et infaillible récompense; quoi qu'il advienne, l'on ne doit jamais regretter une bonne action.

S'il est une vérité qui s'est révélée aux âmes, aux heures tragiques de la guerre, c'est la souveraineté toute-puissante de la Providence qui mène nos volontés.

Chacun de nous collabore à la réalisation d'un plan d'ensemble qu'il n'a point formé et dont l'accomplissement échappe à sa direction.

Se prêter à ce plan, c'est faire son devoir; s'y soustraire, c'est substituer l'amour de soi à l'accomplissement de la volonté souveraine de Dieu.

A cette résistance, la volonté s'use, perd son courage.

Avec une reconnaissance émue je me suis incliné, Monsieur le président, devant le témoignage que votre noble coeur a décerné à mes compatriotes et à celui que votre gouvernement a bien voulu citer à l'ordre de l'armée française.

Tous vos héros de la guerre et les nôtres, les populations des pays occupés et leurs évêques n'ont fait que leur devoir. Infiniment au-dessus de tous les honneurs humains, je me glorifie d'être disciple de Celui qui a dit: "Cherche avant tout le règne de Dieu et sa justice, le reste est un accessoire qui te sera ajouté par surcroit."

Et au jour de ma consécration épiscopale, l'Eglise m'a dit: "N'appelle pas bien ce qui est mal ou mal ce qui est bien."

Les résultats utiles ou fâcheux d'un acte moral n'entrent pas en ligne de compte dans l'appréciation de sa moralité.

Tenons l'âme haute, restons fidèles à notre devoir d'aujourd'hui, sachons attendre, dans la sérénité, le déroulement complet du plan de Celui qui nous demande d'avoir foi en la sagesse de sa conduite.

Si je m'autorise, Messieurs, à vous tenir ce langage austère, c'est qu'il n'est qu'une formule abstraite des gestes de la France.

Qui donc, durant ces quatre années de luttes et de douleurs, a fait son devoir, tout son devoir, jusqu'à l'héroïsme le plus pur à l'égal de la France?

Les autres nations ont eu leurs heures de gloire et accompli des gestes d'éclat; mais, en France, tous les citoyens, hommes de gouvernement, maréchaux et simples soldats, armées de mer et armées du continent, évêques, prêtres, religieux, population laïque de tous les partis, sans une heure de défaillance, dans la retraite comme dans l'of[fensive] ... dans les revers comme ... succès, furent sans relâche ... peine et sans discontinu[ité] ... gloire.

Les quatre ann[ées] ... guerre du peuple frança[is] ... un geste permanent d['hé]roïsme.

Parmi tous les peuples du globe, le plus attachant, le plus beau, le plus grand par le rayonnement de sa pensée, par la précision et le charme de sa langue, par la bravoure souriante de ses soldats, par son caractère chevaleresque et l'élan de son apostolat, par la fécondité de son héroïsme chrétien, c'est, n'en doutez pas, votre peuple, le peuple français.

Et que l'on ne m'objecte pas certaines heures d'oubli, qui furent, autrefois, douloureuses pour mes frères dans la foi catholique.

Y eut-il jamais une vie d'homme, individuelle ou collective, où il ne fallût faire une place aux ascensions dans le bien?

Cette place, ne l'avez-vous pas prise à la veille et au lendemain victorieux de la grande guerre, en vous unissant pour sauvegarder d'abord les intérêts primordiaux de la patrie?

La catastrophe qui a secoué le monde est, si je ne m'abuse, la suite logique d'une philosophie de dislocation et de ruines.

Les débris gisent sur le sol. La Providence vous confie, Messieurs, l'insigne honneur de travailler à la restauration de l'édifice ébréché.

Votre Institut abrite dans ses murs les sciences d'observation et la pensée spéculative, mathématique ou philosophique. Il va reprendre avec une vigueur trempée dans l'épreuve son oeuvre de reconstruction.

Je m'y associe de mes voeux, et tandis que je vous apporte aujourd'hui l'humble et trop tardif, mais sicère et ardent témoignage de mon admiration et de ma gratitude, je salue, avec une sympathie confraternelle, votre soumission collective à la loi d'universelle finalité posée par celui, dont Dante écrit, en conclusion de son poème, que, par les sollicitations de son amour, il attire à lui le soleil, moteur de notre globe, et les autres étoiles jetées par lui dans l'espace.

MARIE-MADELEINE

A la Cathédrale, dimanche dernier

La musique de cet oratorio est splendide et contient des beautés de premier ordre. Mélodique en toutes ses parties, même quand les voix se taisent l'orchestre parle, et avec combien d'expression! C'est un accompagnement nourri, savamment lié à la note chantée, avec ça et là des reprises du thème qui produisent les plus riches effets. Ajoutez à cela le moëlleux, le fondu qui rendent les transitions imperceptibles, l'unité qui noue les parties au point que l'imagination de l'auditeur, se rappelant ses impressions après le concert, se fait l'idée d'un vaste tableau plutôt que d'une succession de sons. En d'autres mots, c'est une grande et belle oeuvre.

Ne contient-elle aucun défaut? Au point de vue strictement musical, avouons immédiatement notre incompétence. Mais, pour nous servir d'une expression de Louis Veuillot, si nous ignorons ce que la musique dit à l'oreille, nous comprenons fort bien ce qu'elle dit au coeur. Et voici ce que nous percevons à travers les phrases enchanteresses dont se compose la partition: quelque chose d'alangui, une sorte d'énervement oriental contre lequel il faut se garer; il y a dans tout cela un je ne sais quoi d'enveloppant que l'on peut trouver délicieux mais qui est, pour l'art, une dégénérescence. Même dans les situations héroïques, Massenet trouve rarement l'expression énergique qui convient à certains mouvements de l'âme. La faute en est imputable à son tempérament, mais nullement à un manque de talent de sa part. Même quand il doit rendre "l'énergie d'instincts puissants" ou la robustesse d'une situation guerrière, une courbe soudaine, un accord arpégé, une chute gracieuse sont l'indice d'une conviction bien profonde chez l'auteur qu'il faut traverser la vie le front couvert de fleurs. Les dures réalités ne trouvent dans ses oeuvres qu'une interprétation atténuée.

Mais répétons-le, la composition est hors ligne. Il fallait s'attendre à ce qu'on dressât le parallèle entre "Marie-Magdeleine" et les "Sept Paroles du Christ" et que la comparaison ne fût pas favorable au premier.

Notons immédiatement que les procédés de facture ne sont évidemment pas les mêmes dans les deux oratorios; ils sont moins simplistes, plus nourris et d'un modelé plus varié dans Marie-Magdeleine que dans les "Sept Paroles".

Rapprochons deux passages des "Sept Paroles": le *"Reus est mortis"* et le *"Deus meus"*; nous pouvons être sûrs que le premier a été beaucoup plus goûté, avec son solo concertant *(Pater, Pater!)* que le second dont le sens est pourtant bien supérieur; c'est que le *"Reus est mortis"*, qui est le cri d'une populace en délire, est enlevé avec beaucoup de couleur et que l'autre se chante uniment. Ce sont là illusions qu'on finit par détruire après avoir entendu la musique à plusieurs reprises. En général, il est impossible de juger d'un texte musical dès la première audition; et l'on peut dire que plus une musique est belle, plus elle a de sens intime, plus il faut d'initiation et plus faut l'entendre pour la comprendre. "Marie-Magdeleine" appartient à cette catégorie. Si, comme il en est question, cet oratorio se répète après Pâques, ceux qui viendront l'entendre de nouveau constateront qu'il laisse bien arrière les "Sept paroles".

L'exécution

Grâce au talent de M. Bourgeault, qui s'est dépensé nuit et jour pour la réussite du concert, c'est un succès artistique que s'est taillé, dimanche soir, la Chorale de l'Union Canadienne.

M. Bourgeault a le don de diriger un ensemble vocal; il semble tenir dans sa main les différentes parties du choeur; il les dirige avec une dextérité remarquable. Nous présentons au directeur de la Chorale nos plus cordiales félicitations.

M. Salomon Hélie, dans le rôle de Jésus a donné une interprétation fort juste et fort artistique; il a fait preuve d'une compréhension véritable de sa partie.

Mlle Bernadette Renaud, qui tenait le rôle de Méryem, est douée d'une voix un peu rare et infailliblement juste; en cultivant son talent, elle pourra atteindre haut dans ce domaine-là; qu'elle continue à surveiller sa diction et tout sera pour le mieux.

Nos félicitations reviennent à Mlle Martha Shunk, qui a rendu le rôle de Marthe; elle s'est magnifiquement fait valoir.

M. Emile Langlois, qui chantait Judas, a bien fait; de son beau timbre de basse chantante il a tiré de beaux effets.

Dimanche prochain, à 4 heures et demie, aura lieu, à l'Ecole Normale, une répétition générale des "Sept Paroles du Christ" que la Chorale exécutera dans le courant du mois de février, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Winnipeg et avec accompagnement de la "Winnipeg Symphony Orchestra".

Nous invitons toutes les personnes qui, l'an dernier, ont chanté avec la Chorale, à se joindre à nous dans cette circonstance; il en résultera un grand crédit pour la chorale et, par suite, pour le public canadien-français en général.

Mgr Taché

Dimanche prochain, le 25 janvier, à 8 heures, M. J.-Ernest Cyr, ex.-M. P., traitera ce sujet dans une conférence sous les auspice de l'Union Canadienne.

Feuilleton de la Liberté No 23

LES ARPENTS DE NEIGE

Par

J. E. Poirier

Une canonnade intense et soudaine couvrit sa voix, et, peu après les détonations sèches des fusils Snider éclatèrent à l'orée du bois. Comme les métis ménageaient leurs coups, les tirailleurs canadiens se montraient assez audacieux et les chefs des Bois-Brûlés frémirent à l'idée d'une charge à fond de l'ennemi dans ce moment critique. A chaque instant, des figures anxieuses se tournaient vers la rivière d'où devait le salut: mais rien n'apparaissait encore.

Un combattant annonça:

—Je n'ai plus que cinq cartouches!

Riel s'avança, très pâle, au bord de la tranchée. D'une voix qu'il s'efforçait de conserver calme, il ordonna:

—Que quatre hommes aillent hors des rifles-pits. Sur divers points des positions, le silence s'était établi. Trois minutes, cinq minutes s'écoulèrent. Les envoyés ne revenaient pas. Une atroce angoisse étreignait les coeurs. Tout à coup, on vit Pierre La Ronde se replier avec certain nombre de Cris et toute une bande de métis.

—Malheur! gronda Dumont. Le cimetière qui est pris!

Haletant, terrible avec ses yeux brûlants d'ardeur désespérée, ses mâchoires serrées, ses vêtements déchirés dans la lutte, le jeune homme bondit vers les tranchées.

—Plus une cartouche! criait-il. Ils ont forcé la barricade du cimetière!

—Nous non plus, répliqua sombrement Dumont, plus une cartouche!

Et tout de suite, il ajouta:

—C'est à n'y rien comprendre. Y a un quart d'heure qu'on devrait en avouère!

Pierre pâlit sous son bistre.

—Malheur de nous! murmura-t-il d'une voix altérée. Les autres s'assemblent pour la charge!

—Alors, c'est fini!

Et, sur ces mots, Gabriel Dumont, la mort dans l'âme, rejoignit le groupe formé par Dumas, Garnaud, Lépine, Nolin, debout au bord des tranchées, les traits crispés, mais la tête tournée du côté de la rivière dans un suprême espoir.

Seul Riel, la face exsangue, l'oeil fiévreux et fixe, se tenait un peu à l'écart, les bras croisés. Etait-ce donc aux prisonniers qu'il songeait et à l'exécution de la menace qu'il avait faite à Middleton dans un coup de colère?

Brusquement, il se retourna:

—Pierre La Ronde! appela-t-il.

Le jeune homme s'avança...

Le chef le conduisit au centre de la position.

Là, derrière la ligne des tirailleurs, sur une petite éminence, était planté le drapeau.

Louis Riel le considéra, un instant, en silence... Puis, d'une voix grave, un peu tremblante, il dit:

—C'est toi que l'as reconquis, Pierre La Ronde... Je te le confie... Tu feras tous les efforts pour le sauver, n'est-ce pas?

Le jeune Bois-Brûlé, la gorge serrée, n'articulait pas une parole, mais sa main serra celle de son chef avec une éloquente énergie. A ce moment, la sonnerie du bugle éclatait au loin.

Les deux métis comprirent que le moment décisif était venu. Presque involontairement, leurs regards se dirigèrent vers l'orée du bois, du côté de la rivière. Rien n'apparaissait toujours... C'était bien fini.

—Allons! fit Riel résigné.

Son compagnon le suivit, tenant à la main le drapeau.

Dans les tranchées, noirs de terre et de poudre, les métis, la carabine en arrêt, de magasin garni des dernières cartouches, attendaient le dernier assaut de l'ennemi.

Et, tout à coup, une voix émouvante qu'ils connaissaient bien s'éleva:

—Frères! disait-elle, voici s'approcher les soldats de nos oppresseurs... Songez que vous allez donner votre sang pour le droit, pour ce drapeau qui fut celui du vieux pays... Soyez braves, soyez forts comme vous l'avez été jusqu'ici... Tenez bon... Tenez ferme jusqu'à votre dernière balle! Dieu vous voit... Soyez forts!

La sonnerie plus rapprochée des bugles déchira l'air. Mais la voix s'élevait toujours: elle dominait l'éclat des cuivres et le bruit de la marée vivante qui montait avec des cris furieux dans un grand piétinement sourd. Elle semblait, cette voix presque surhumaine, venir du fond de l'espace et voler de tranchée en tranchée pour y porter des paroles inouïes de consolation, de réconfort.

A cette minute suprême avec sa face pâle, son air inspiré de prophète et de martyr, Louis Riel, les bras étendus, les yeux levés au ciel, apparut à tous comme l'incarnation même de l'héroïsme et de la foi.

Et les Scouts de French, qui arrivaient au pas de course sous les bois avec l'ardeur d'hommes tenus depuis longtemps en réserve, les Scouts de French entendirent, brusquement, dans un bruit de fusillade, une immense clameur monter du sol...

C'était un triple hourra pour Louis Riel et pour la France, quelque chose d'énorme, de sublime, de farouche, ponctué d'une charge si meurtrière que, malgré leur élan, ils faillirent s'arrêter, comme aux plus mauvaises heures de la veille...

XXVI

A la ferme Cardotte

Cinq jours se sont écoulés depuis la prise de Batoche.

Louis Riel est prisonnier de Middleton; Dumont, Garnaud et les principaux lieutenants sont en fuite. Dispersés, les survivants du drame héroïque se sont réfugiés où ils ont pu: dans les fermes de l'autre côté de l'eau, dans les paroisses métisses voisines, au lac des Canards, au lac des Maskegs, à Saint-Eugène de Carlton; quelques-uns même se sont jetés dans les bois pour rejoindre les Indiens qui, seuls, tiennent encore la campagne...

Grâce à des circonstances particulières, plusieurs des membres de la famille La Ronde avaient pu trouver asile avec leur blessé dans une ferme située sur la rive gauche de la Saskatchewan...

Lors de l'invasion du village par les troupes anglo-canadiennes, la mère de Jean et ses soeurs s'étaient barricadées avec lui dans leur logis. Mais Jean-Baptiste, arrêté en compagnie de Louis Riel par des Scouts, le surlendemain du combat, avait été relâché peu après et, à la demande de son chef prisonnier, il avait même obtenu de Middleton un sauf-conduit pour venir chercher sa femme, ses filles et le blessé restés à Batoche... La ferme où ils recevaient l'hospitalité appartenait à un métis septuagénaire, ami du vieux François, nommé Antoine Cadotte.

Antoine Cadotte avait eu ses deux fils tués à Fish-Creek, où lui-même fut atteint d'un coup de feu à la cuisse. Bien qu'il eût retrouvé en partie son activité, il continuait à se plaindre de sa jambe qui, disait-il, ne "revenait" pas, ce qui l'obligeait à se servir de béquilles. C'était un vieillard aux longs cheveux couleur d'aile de corbeau, encadrant une physionomie plus qu'à demi indienne: énergique et anglophobe au dernier point, il regrettait vivement de n'avoir pu prendre part aux récents événements.

Aussi, avide de renseignements, ne se laissait-il pas d'écouter Jean La Ronde lui narrer les détails des combats qui s'étaient succédé les jours précédents sur l'autre rive de la Saskatchewan...

Outre les La Ronde, Antoine Cadotte avait recueilli Athanase Guérin, qui, grièvement atteint dans le dernier engagement, était soigné par sa fille Rosalie avec plus de dévouement que d'espoir. La balle qui l'avait frappé n'avait pu être extraite, et l'état du blessé faisait pressentir de graves lésions internes... Ce matin-là, comme il revenait de voir l'infortuné Bois-Brûlé qui, les yeux creux, le teint parcheminé, avait à peine répondu à ses affectueuses paroles, Antoine eut un petit claquement de langue attristé.

—M'est avis que le pauvre Athanase ne durera guère, dit-il à Baptiste arrêté sur le seuil.

La matinée était assez belle. Un soleil intermittent, mais chaud, éclairait le paysage printanier, les pentes qui descendaient à la rivière, l'eau lumineuse, les coteaux verdoyants de l'autre rive...

—Dévalons-nous? continua Antoine en désignant le sentier qui serpentait au milieu de son défrichement.

Ils s'éloignèrent en conversant.

—Ah! c'est pas comme ton cadet, reprit le vieillard. En v'là un qu'en a de la chance avec les balles!

—Ça c'est la vérité vraie, Cadotte. Y ne peut pas encore "virer" la tête et "pâtit" un peu quand y se met à manger, mais, sauf ça, le v'là guéri.

Ils traversaient l'étroite bande de terre beaucoup plus longue que large dont se composent presque toutes les fermes métisses. De la main Baptiste désigna quelques arpents dans un état de culture satisfaisant:

—Moué aussi, poursuivit-il avec amertume, j'avais un peu de bien au soleil... Mais ces traîtres d'Anglonais sont venus qui m'ont pillé tout ça... Et Dieu sait quand nous le retrouverons.

Mais, bast! ajouta-t-il aussitôt, plus sombre, je leur en ferais encore ben cadeau pour être sûr que mon père et mon pauv'Pierre ne sont pas noyés dans la Saskatchewan.

—Je t'ai déjà dit mon idée, Baptiste. Ils auront joint les sauvages. Je connais François. C'est un homme qui ne "donne pas sa résignation" d'une chose si vite que ça... Tant qu'y aura moyen de tirer un coup de fusil, et il en sera... Et qu'il a raison! Sans ma chienne de jambe...

—Je sais ben que, sans ta jambe, tu serait déjà là-bas... Et moué de même, donc, si j'avais pas donné à Middleton ma foi que je me tiendrais tranquille... Mais v'là! j'ai été obligé, tu sais ben, pour "avouère" un sauf-conduit... sans quoi, nos pauv'blessés et nos femmes et nos filles seraient encore là-bas à Batoche sous le coup de la vindication de ces satanés volontaires!

Tous en causant, ils arrivaient au bord de la rivière.

Antoine fit remarquer que, depuis deux jours, on n'y avait pas aperçu un cadavre... En avait-elle charrié pourtant le lendemain de la prise du village métis! Et ce fut l'occasion pour La Ronde d'évoquer, une fois de plus, avec une douloureuse indignation, le souvenir de ces derniers moments de la lutte: la charge des éclaireurs vers la maison des prisonniers, la ruée des carabiniers et des grenadiers poussant les Bois-Brûlés sans munitions, sans défense contre les baïonnettes, à la rivière, et là, du haut des berges, fusillant sans merci les nageurs... Aussi, en avait-il défilé, grand Dieu! des cadavres devant la ferme Cadotte qui était en aval! Mais, maintenant, c'était fini, et l'on ne voyait plus, par ce beau jour, flotter au fil du courant une seule de ces lamentables épaves! Les deux hommes demeurèrent silencieux. Ils songeaient aux dures épreuves que venait de subir leur peuple, et, à cette pensée, leurs yeux s'humectèrent de larmes, et un nuage de tristesse assombrissait leurs rudes et honnêtes figures.

Baptiste, secouant la tête, reprit le premier la parole:

—Tout ça, dit-il, tout ça, comment c'est-y arrivé?... V'là ce qu'on ne sasura, je pense, jamais.

Antoine, sans répondre, regarda l'eau qui coulait... Ils avaient assez de fois déjà parlé entre eux de ce mystère. Comment, sur une rivière où la navigation était, à cette époque, sans danger, un adroit batelier comme Trim aurait-il pu être victime d'un accident? Comment se faisait-il surtout qu'on n'eût retrouvé nulle trace ni de la barque, ni de ceux qui la dirigeaient? Autant de questions, autant d'énigmes...

Le vieux fermier sortit enfin de sa rêverie:

—C'est le ciel qui l'a voulu, dit-il simplement.

—Que sa volonté soit faite! acheva Baptiste en se signant.

Ils s'éloignèrent le long des rives.

Le soleil, aussi chaud, dès cette époque, au Canada qu'au coeur des beaux étés de France, frappait obliquement la pente, mûrissait les melons d'eau plantés en cet endroit par Antoine. Les chansons discrètes de quelques oiseaux, l'envol de loriots noirs et dorés presque sous les pas des deux compagnons, le cri aigu des hirondelles qui se poursuivaient et jusqu'au bruit sec du pic moucheté frappant de son bec les troncs creux, tout contribuait à mettre dans cette jolie matinée de mai une radieuse et paisible beauté. Et telle est sur nous la puissance de la vie que ces deux hommes, dont les coeurs étaient si pleins de deuil, se sentaient secrètement consolés et vivifiés par le débordement de cette calme joie...

Mais, tout à coup, La Ronde, dont les regards erraient sur l'eau, le long des berges, s'arrêta. Il resta ainsi une seconde, puis, se tournant vers le fermier:

—Encore un! fit-il.

Cadotte regarda. Au milieu des roseaux, il aperçut une masse limoneuse qui, pourtant, avait forme humaine:

—Faut donner un sépulcre à ce chrétien! proposa Antoine. Ça ne sera pas difficile de le tirer de là. Allons-y, Baptiste!

La tâche ne fut pas aussi facile que l'avait cru le vieillard. Du reste, son compagnon l'accomplit à peu près seul, car, avec sa jambe blessé, le vieux Bois-Brûlé ne pouvait lui être d'un grand secours. Quand le noyé, bouffi, verdâtre, méconnaissable, fut étendu parmi les herbes, La Ronde se pencha sur lui. Il demeura ainsi un moment, les sourcils froncés, l'air anxieux:

—Est-ce que tu le reconnais? questionna Cadotte.

D'une voix un peu sourde, Baptiste bégaya:

—On dirait... on dirait Trim...

—Pas possible!

— Foi d'homme!... V'là une manière de cravate qui ressemble joliment à une qu'y portait souvent. Tiens! il a reçu une balle!

—Où ça?

Près de la tempe s'arrondissait une petit trou noir qu'auréolait une meurtrissure violâtre.

—La main gauche! s'écria subitement Baptiste qui venait de songer que Trim avait deux doigts de moins.

La main cireuse, crispée, qui se dissimulait dans l'herbe, fut examinée... L'annulaire et le petit doigt manquaient.

—C'est lui! s'exclamèrent à la fois les deux hommes.

La Ronde, qui était à genoux, se releva lentement...

Ils demeurèrent un long moment sans rien dire, les prunelles fixées sur le cadavre. Une même idée les hantait: Trim avait été assassiné, et il l'avait été dans le canot, puisqu'on l'avait vu quitter avec son compagnon la rive opposée... Mais, alors... Leurs yeux, soudain, se rencontrèrent dans une interrogation anxieuse et muette. Ils avaient songé à Henry de Vallonges... Seulement, la pensée qui leur était venue à la fois leur parut si invraisemblable, si folle, qu'ils n'osèrent ni l'un ni l'autre la formuler...

Le vieillard rompit le premier ce silence gênant:

—N'importe par qui, la chose est faite, déclara-t-il d'un ton amer. Et ça s'est payé par la prise de Batoche et par d'autres malheurs... Ça ne sert plus de rien de "grémir" à c'te heure, vois-tu, Baptiste. M'est avis qu'on n'a plus qu'à enterrer ce pauv'Trim par là, et, dès demain, on ira "quérir" un prêtre pour bénir sa tombe...

Sur les indications du fermier, La Ronde alla chercher une pioche et une bêche, puis il se mit, sans tarder, à son funèbre labeur. Pendant ce temps qu'il dura, les deux compagnons n'échangèrent pas une parole. Cadotte, armé d'un rameau, béquillait autour du cadavre, qu'il avait pris à tâche de préserver des essaims de mouches. Autour d'eux, les oiseaux voletaient dans les branches, les hirondelles se poursuivaient toujours très haut dans le ciel; des martins-pêcheurs passaient, de temps à autre, dans un chatoiement de plumes, et le bruit continu du pic moucheté frappant de son bec les troncs creux se mariait dans le silence au crissement rythmé de la bêche du fossoyeur qui déchirait le sol. Au bout d'une grande heure de travail, la tombe étant prête, le cadavre du noyé y fut déposé doucement, après quoi les deux hommes mirent chapeau bas et le vieillard récita de ferventes prières pour le repos de l'âme du Bois-Brûlé. Ce pieux devoir accompli, il fit signe à Baptiste de recouvrir le corps.

—Le Seigneur ait son âme! ajouta-t-il.

—Ainsi soit-il! acheva La Ronde en se signant.

Et, de sa bêche, il repoussa la terre sur le cadavre.

Quand ce fut terminé et qu'ils eurent pris toutes leurs précautions pour que les carnassiers ne vinssent pas profaner cette tombe, le fossoyeur improvisé coupa deux branches qu'il fixa l'une sur l'autre, et, cette croix primitive plantée dans la terre fraîche, ils s'éloignèrent... Durant un instant, ils marchèrent en silence, troublés l'un et l'autre, moins par le suprême service qu'ils venaient de rendre à leur infortuné compatriote que par le mystère inquiétant qui planait sur sa mort. Ils auraient voulu n'y plus songer à ce mystère, l'avoir enfoui avec le noyé dans le sol, mais, sans trêve, il revenait obséder leurs esprits malgré leurs efforts.

—Ça ne sera p't'être pas la peine de "jaser" de ça ès autres! opina Baptiste, en consultant de l'oeil le fermier.

—Non, appuya ce dernier. C'est ben assez de nous autres à le "savouère"... Quand le prêtre viendra pour bénir la tombe, on lui fera prendre l'autre sentier, de façon qu'y n'aient méfiance de rien à la maison...

Sur le seuil du "log-hut", ils trouvèrent Jean assis au soleil.

—Ça me regaillardirait le sang que j'ai encore un peu faible, leur déclara-t-il... quoique pourtant ça commence à chauffer assez à cet endroit "icite"... Mais, qué v's avez? Avez-vous "oui" encore une mauvaise nouvelle?

L'air un peu mélancolique et préoccupé des deux hommes expliquait cette question.

—Aucune! s'empressa de répondre le père du blessé. N'y a-t-il pas assez de misères comme ça?

Comment va Athanase? ajouta aussitôt Antoine. Je ne l'ai pas vu depuis à matin...

—Pas fort! M'est avis qu'il n'en a plus pour beaucoup de temps et qu'on fera ben de retourner quérir le P. Léonard qu'il a déjà vu, mais qu'y voudrait "youère" encore.

—C'est aussi mon idée, reprit Baptiste en échangeant un rapide coup d'oeil avec le vieillard. Demain, j'irai le demander à la réserve.

Ils rentrèrent. Rosalie Guérin, une peu blême, un peu triste, venait de quitter la chambre du blessé qu'on entendait parler à très haute voix.

—Y divague comme ça depuis plus d'un quart d'heure, leur expliqua-t-elle. Des fois, ça le prend comme ça. D'autres fois, y se tient tranquille...

Tout en causant, elle versait dans un petit flacon une liqueur brune.

—Du vulnéraire au pauv'Trim, ajouta-t-elle. Quel dommage que cui-là ne soye plus "icite" pour soigner nos blessés... En v'là un qui s'y entendait!

Victimes de l'asthme. — L'homme ou la femme sujet à l'asthme est véritablement une victime. Qu'y a-t-il de plus terrifiant que d'être saisi d'accès de toux qui semblent menacer l'existence de la vie elle-même. D'une telle condition le remède pour l'asthme du Dr Kellogg a amené de nombreuses personnes à une santé complètement restaurée et au bonheur. Il est connu et prisé dans toutes les parties de ce vaste pays.

LE VOEU

Les ans lui donnaient droit au repos, loin du front.
Mais, brûlant de pitié pour son pays mystique;
Il sentit dans sa chair un besoin frénétique
De s'offrir d'un grand voeu d'amour, que rien ne rompt.

Rien, sinon le trépas... Oh! pouvoir d'un coeur prompt
Constant, comme un martyr qui meurt dans un cantique.
Souffrir, mourir cent fois, fibre à fibre — extatique,
En songeant aux aïeux comme à ceux qui naîtront!

Souffrir! voilà son voeu comblé... La cicatrice
Joint d'un horrible trait en son cruel caprice
A l'oeil qui toujours pleure une lèvre qui rit.

Qui pourrait voir ce saint sans aimer et sans croire?
Sur la face des preux, pour reflet de l'esprit,
La Patrie a gravé ses douleurs et sa gloire.

GUSTAVE ZIDLER.

Versailles, 1915.

LA FLEUR BLEUE

J'ai là, en réserve, sur le coin de mon bureau, beaucoup de sujets d'articles.

Chaque samedi, ils me tendent les bras comme de tous petits enfants:

— Moi... moi!... Je veux venir au monde!...

Ce soir, je leur ai répondu:

— Nenni, mes petits... Personne aujourd'hui... C'est Jeanne d'Arc!...

Ils ont aussitôt compris. Et les voilà, avec résignation, mais bonne volonté, qui redescendent dans le grand panier des vagues possibilités, pour attendre... qui sait... des semaines encore leur appel à l'existence.

* * *

C'est que Jeanne d'Arc est un nom qui, chaque année davantage, s'impose à toute plume française.

Il s'impose par sa foi, son patriotisme, sa jeunesse, son courage, et ce je ne sais quoi d'achevé que le malheur ajoute à la vertu.

Vous me direz qu'une foule de grands hommes et de saints ont eu, séparément ou ensemble, la foi, le patriotisme, le courage et le malheur.

Oui... mais ils ne l'ont pas eu à la formule de Jeanne... ils l'ont eu autrement... ils ont leur beauté, ils n'ont pas sa beauté.

* * *

Jeanne est belle d'une beauté unique et très à elle.

Elle fut belle peut-être physiquement, et c'est une douceur de plus de le penser.

Mais qu'est la beauté physique!... une pauvre petite fleur du matin, que midi va faner.

Jeanne est belle d'une beauté fragile, gracile et forte tout à la fois... C'est un printemps immobilisé dans toute sa grâce et au-dessus des faiblesses de la matière.

Jeune homme qui lis ces lignes, parfois, les yeux fermés, tu as rêvé d'une jeune fille... Elle serait ainsi et ainsi... Tu pourrais t'appuyer sur elle... Jamais elle ne trahirait ta foi... Elle serait la compagne... la beauté... l'ange... le diamant très blanc à côté du rubis...

Patriote, parfois tu as rêvé d'incarner dans quelqu'un d'absolument beau ton amour pour la patrie... Il serait le marbre très pur... l'ivoire vivant — l'épée loyale trempée dans le flot divin et gardienne d'une flamme qui ne s'éteindrait jamais...

Croyant, tu as, aux murs de ton église, des saints nombreux qui ont pratiqué telle ou telle vertu déconcertante souvent par la prose de la lutte et la monotonie de l'effort. Et tu rêves d'une petite sainte humaine et surhumaine... une sainte qu'on n'admire pas seulement, mais qu'on aime réellement avec toute l'exquisité de ce nom, le plus doux à prononcer sur la terre après celui de Dieu.

Notre petite Jeanne est cela... Elle est tout cela.

Elle est la jeunese, le patriotisme, la vaillance, la foi... Elle est — suprême beauté — la douleur aussi!... la douleur atroce qui suspend des larmes à des yeux de vingt ans...

Elle est la perle dont parle l'Evangile... la perle sur laquelle toute lumière semble s'attendrir.

Cette perle, la jeune fille peut la mettre en riant à son cou...

La fiancée à son doigt...

La mère dans ses cheveux...

Et le prêtre à son calice!

C'est la perle unique.

Aussi la France, en la plaçant avec orgueil et tendresse à son diadème, peut regarder toutes les nations: "Quelle est celle qui possède une perle comparable à la mienne...?"

Regardez?... Cherchez?...

Les grands hommes, les femmes célèbres, les héroïnes se trouvent dans tous les pays.

Mais la petite bergère qui discute avec saint Michel... celle que son père veut noyer et qui, au milieu d'invraisemblables dangers, s'en va trouver son gentil roi, s'impose aux vieux capitaines, boute valeureusement dehors les armées ennemies, et meurt brûlée vive par un abominable évêque... je vous répète, il y a là, comme dans un bouquet d'au-delà noué aux couleurs de la patrie, toutes les fleurs de notre sol, toutes les poésies... tous les héroïsmes... toutes les tendresses. C'est français, et ce mot résume tout.

Une nuit, je cheminais sur la route d'Assise; les champs exhalaient les parfums d'innombrables fleurs, les insectes bruissaient éperdument dans l'herbe, le ciel était un poudroiement d'étoiles. Et je sentais qu'il avait dû naître de cette terre un homme, fleur synthétique de tout ce sol, et qui appellerait les hirondelles "mes soeurs", et même le loup "mon frère".

Quand on sait et qu'on aime la France, on comprend, qu'en un jour de grande angoisse, les entrailles de notre sol devaient aussi s'ouvrir pour laisser jaillir la petite fleur bleue, la fleur de piété... la petite Jeanne, qui serait... tout ce qu'elle est!

* * *

L'an prochain, elle montera encore dans son ciel de gloire.

Elle sera une sainte...

Dans tous les pays — même là-bas, chez eux... — on placera sa statue sur les autels...

Petite bergère de Lorraine, avant que vous deveniez si grande dame... pendant que votre robe de bure et votre cuirasse de bataille ne sont pas encore irradiées de votre auréole nouvelle... pendant que vous êtes encore à nous et surtout à nous, laissez vos concitoyens vous dire que nous vous aimons de tout notre coeur fervent, et que nous vous bénissons à jamais pour avoir sauvé la patrie.

Mais, au milieu de vos jours glorieux, n'oubliez pas les menaces de demain...

Après avoir aidé à chasser le Boche casqué, aidez-nous contre le Boche qui se terre déjà chez nous.

Repérez-le de vos yeux clairs qui gênaient tant Cauchon.

Suscitez les âmes qu'il faut pour les temps difficiles qui s'annoncent encore.

Et que se réalise toujours la prière de notre poète national:

O France! douce France! ô ma
France bénie,
Rien n'épuisera donc ta force
et ton génie!
Terre du dévouement, de l'honneur et de foi,
Il ne faut donc jamais désespérer de toi,
Puisque, malgré les jours de
deuil et de misère,
Tu trouves un héros dès qu'il
est nécessaire!...

Pierre L'ERMITE.

CHRONIQUE
Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à chercher la science, fut-ce d'un enseignement suspect à leur foi, il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, en respectant, en fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

LOUIS HEBERT

Nous ne saurions douter de l'enthousiasme provoquée chez nos jeunes amis, par l'étude qu'ils feront de la vie du vaillant pionnier, dont ils sont appelés à raconter les oeuvres et le mérite dans le prochain concours.

Louis Hébert! Qu'était-il? — Un apothicaire, né à Paris. Il avait dans sa profession l'assurance d'un brillant avenir; il vivait dans l'aisance, et le bonheur régnait à son foyer. Pourtant, lorsqu'il entendit parler des découvertes de la Nouvelle-France, il y prit un intérêt si grand qu'il voulut, lui aussi, se joindre à ceux qui prenaient tous les risques d'une longue et pénible traversée sur l'Océan, dans de frêles vaisseaux, si on les compare aux palais flottants d'aujourd'hui. Louis Hébert aimait les aventures, c'est vrai. Mais il était, avant tout, le grand chrétien qui voyait dans cette nouvelle voie qui s'ouvrait devant lui, beaucoup de bien à accomplir pour la gloire de Dieu. Aussi ne se laissa-t-il pas décourager par les obstacles nombreux qui se dressèrent devant lui.

Dans son premier séjour en Acadie, les souffrances et les épreuves endurées par suite de l'inexpérience des premiers explorateurs peu préparés à nos climats froids; cette maladie inconnue qui vint se jeter dans le camp, et que Louis Hébert devait étudier afin de pouvoir enrayer le désastre qu'elle causait: tout cela, il nous semble, aurait dû vaincre son ardeur. Mais non, s'il retourne en France, ce n'est pas dans le désir de jouir enfin du confort que lui offre sa maison. Le désir du retour se fait plus aigu, et cette fois, il amène sa vaillante épouse. Ils s'embarquent tous deux, sourds aux observations de leurs parents et de leurs amis qu'il leur en coûte pourtant infiniment de laisser. Marie Rollet ne craint pas d'affronter tous les dangers pour suivre son mari qui, c'est évident, est appelé à jouer un rôle important dans la fondation du Nouveau Monde. Quel héroïsme et quel dévouement chez cette femme! Est-ce que beaucoup d'entre nous ne se sentent pas rougir en face de pareille abnégation?

Voici Louis Hébert de nouveau en Acadie. Cette fois il veut éprouver la générosité de la terre qu'il foule, en creusant des sillons pour y semer du grain. Quelle n'est pas sa joie lorsqu'il le voit germer, et qu'il constate la fertilité promise de ce pays auquel il vouera désormais toutes ses énergies et tout son amour.

Mais là encore, il voit ses efforts et ses espérances réduits à néant par des étrangers jaloux. Il lui faut reprendre le chemin de la France. Et vous pensez qu'il en restera là? Ne vous y attendez pas. Trop ferme est son attachement pour la terre qui lui a coûté déjà bien des sueurs, bien des douleurs! Il suit d'un oeil jaloux le développement de la Nouvelle-France, et n'attend qu'une occasion pour transformer en réalité son rêve d'y revenir. M. de Champlain vient à point pour l'engager à le suivre dans une nouvelle expédition.

Le sort en est jeté. Il ne reverra plus son pays natal. Il vend tous ses biens, ramène sa famille avec lui, et a l'intuition que cette fois, en se dirigeant vers Québec, il ne sera pas déçu. C'est bien là que Dieu le veut. A son arrivée, il est pris par le charme puissant que lui offrent les Laurentides, le fleuve Saint-Laurent si beau, qu'on ne peut l'oublier une fois qu'on l'a vu!...

Louis Hébert, soutenu par la vaillance de son épouse, par son zèle, son affection et sa figure toujours souriante, aussi bien que par les encouragements précieux de M. de Champlain, élève avec fierté la maison qui devait avoir plus tard l'honneur d'être le berceau du Séminaire de Québec.

Louis Hébert, outre qu'il ait fait sortir le premier le blé d'or de la terre du Canada, fut aussi un apôtre. Il avait voulu sa part de gloire dans la fondation de la Nouvelle-France, et il était sûr, maintenant, d'avoir contribué à en assurer la possession à son roi. Mais ce qui lui tenait plus au coeur, c'était la conversion des Aborigènes dont il s'était bien vite fait aimer par son dévouement à les soigner, et peut-être aussi, par l'empressement qu'il mit à apprendre leur langue. Sa femme avait fait de même. Avec quelques compagnes qui n'avaient pas craint, non plus, de braver le climat rude de ce pays, et toutes les misères auxquelles elles n'avaient pas été habituées, Marie Rollet laissait là ses occupations pour enseigner le "don de Dieu" aux petits sauvages.

Voilà, en trop peu de mots, l'oeuvre de Louis Hébert. Dans toutes les traverses qu'il eut à subir, et qui ne le découragèrent jamais, Dieu l'aidait, c'était visible: preuve qu'elle lui venait bien d'en haut, cette vocation de premier défricheur, de premier fouilleur de la terre canadienne. Quand il mourut, ce fut pour tous une perte considérable. Mais il avait la consolation de voir en ses enfants, unis à de vaillants coeurs et à des bras vigoureux, de dignes successeurs, et qui méritent aussi une large part d'éloges qui se sont trop fait attendre à notre gré. Depuis longtemps déjà, on aurait dû chanter leur gloire et leurs mérites. Mais il semble que ce n'est que trois cents ans plus tard que la reconnaissance nous vienne au coeur envers ces hardis lutteurs, et qu'on ait songé à fixer dans le bronze, le souvenir de tant de générosité et d'héroïsme chez Louis Hébert. Mieux vaut tard que jamais. Le réveil national qui se fait sur tous les coins de notre patrie aimée est de bon augure. Allons-y de tout notre coeur et de tous nos efforts.

Lisons "pour nous instruire d'exemple" l'histoire de ces premiers pionniers du Canada. Imprégnons nos âmes de la vaillance de ces femmes dévouées à miracle. Nous vivrons autrement, c'est-à-dire, moins égoïstement, et nous aimerons mieux le berceau de notre origine.

JACQUELINE des ERABLES.

16 janvier 1920.

LETTRE DE FADETTE

Petites filles, fleurs délicates, bijoux précieux que les mains pâles de vos mères reçurent dans l'extase de la maternité nouvelle, vous n'êtes pas longtemps en sécurité dans les bras protecteurs, et dès que vos petits pieds vous éloignent des berceaux, votre destinée serre le coeur de ceux qui observent votre quasi-abandon! Car elles sont abandonnées, les milliers de fillettes qui poussent dans le monde comme des fleurs sauvages le long des routes, à la merci du soleil, du vent, des frimas et des passants! Leurs parents leur donnent les stricts soins matériels, et encore!

On les rencontre dans les villes, si petites et si faibles devant tant de dangers qui les menacent... elles sont chargées de paquets, parfois, même de bébés, dont le poids fait ployer leur petit corps frêle, ou bien elles gaminent comme les moineaux à qui elles ressemblent. La maman les a *mises dehors* dans le but d'en débarrasser la maison: elle est harassée, surchargée de travail, elle a des petits, et elle croit sincèrement que sa fille de six ans est une personne responsable et *tout élevée* comme elle le dit volontiers: elle marche, elle a toutes ses dents, elle parle, elle est prête à se tirer d'affaire!

Chez ceux que le souci du pain quotidien et le travail incessant n'absorbent pas, — les coeurs des petites filles ont-ils des chances d'être connus et cultivés afin de s'épanouir?

Il y a certes beaucoup de femmes qui sont mères jusqu'au bout et qui enfantent les âmes comme les corps de leurs enfants, et je demande qu'on ne m'accuse pas de trop généraliser; je n'ai qu'à louer les vraies mères et c'est des autres que je parle.

Hélas! chez trop de riches et chez trop de pauvres, on soigne plus ou moins bien les corps des enfants et on ignore tout à fait leur âme.

Les uns les traitent comme des petits animaux savants dressés à coups de friandises ou de rudesse suivant l'humeur des jours; d'autres se font une parure de leur beauté et une gloire de leur parure. Il y en a beaucoup qui ont de la bonne volonté et qui voudraient sincèrement les bien élever, mais ils ne savent pas. Ils ne comprennent pas la nature de l'enfant: ils ne se donnent pas la peine de l'étudier dans toutes les manifestations inconscientes de sa petite personnalité, et à l'aveugle, leur appliquent une méthode invariable, ils tentent de les conduire, de les éduquer, mais sans lumières, sans cette patience fine, douce et ferme qui devine, qui corrige en ménageant, suggestionne plus qu'elle ne corrige et enseigne plus qu'elle ne commande. Et combien d'autres qui, par tendresse mal entendue et sensiblerie, gâtent leurs enfants! Se rendent-ils compte de l'égoïsme que recouvre leur bonté courte et oublieuse de l'intérêt de l'enfant? Par leur faiblese ils s'épargnent eux-mêmes; c'est leur tendresse trop sensible et trop molle qu'ils ménagent, et l'enfant choyé paiera bien cher probablement la coupable lâcheté de ses parents.

D'autres encore pensent que les enfants doivent être traités comme des grandes personnes raisonnables et ils leur demandent, inflexiblement, des vertus qu'ils savent mieux exiger que pratiquer...

Et voilà pourquoi, en haut, en bas, dans les familles, dans les maisons d'éducation, il y a tant de coeurs de petites filles que Dieu fit exquis, mais dont les qualités ignorées ou écrasées sont réduites à l'inaction, pendant que germent en ces coeurs négligés la sécheresse, l'égoïsme, l'orgueil, le mensonge, tous les vices que développent la mauvaise éducation, la fausse éducation et l'absence d'éducation.

J'entendis hier quelque chose de délicieux. Il avait neigé dans la nuit, mais le froit était grand. En sortant de la maison avec sa maman, Jeannine fut ravie de l'éblouissante blancheur: passant avec précaution son petit pied dans la neige:

— Jeannine va-t-elle salir la jolie neige en marchant dedans?

— Rassurée par sa mère, elle fit quelques pas... — Oh! maman, s'écria-t-elle inquiète, nous faisons mal à la neige, elle crie!

C'est cela, la délicatesse et la sensibilité des coeurs de petites filles, mais que de tact pour ne pas les froisser sans leur permettre de devenir excessives; avec quelle sincérité et quelle droiture on doit s'adresser à leur âme naïve et crédule; que de raison, d'intuition, de prudence pour éveiller leur conscience et la faire vivre!

Car c'est dans les coeurs des petites filles que doivent s'accumuler les trésors de tendresse, de générosité, de pitié, d'indulgence, de raison où viendront puiser ceux qui souffrent et ceux qui sont faibles, quand elles seront devenues des femmes dont le vrai rôle est celui d'anges gardiens et de protectrices même de ceux qui se croient forts.

FADETTE.

— Le *Devoir*.

CONCOURS D'HISTOIRE

CONDITIONS DU TROISIEME CONCOURS

1.—Les compositions devront être rendues pour le 15 du mois de février afin que l'on puisse les corriger et faire le choix des quatre meilleures, qui seront ensuite publiées dans la presse française.

2.—Pourront prendre part aux concours: 1o. Les enfants au-dessus de 14 ans qui fréquentent les écoles; 2o. Les enfants de 10 à 14 ans.

3.—Les compositions ne devront pas contenir moins de 300 mots pour la première catégorie, et pas moins de 200 pour la deuxième.

4.—Des prix seront donnés pour les deux meilleures compositions de chaque catégorie.

5.—Pour ne pas surcharger le Comité des Juges du Concours, chaque localité ne devra envoyer que ses quatre meilleures compositions, excepté les écoles des villes et les couvents, qui pourront en envoyer huit.

6.—Le sujet du concours de février sera Louis Hébert: sa vie, sa famille, son oeuvre au Canada; leçons à tirer.

7.—Les points seront donnés comme suit: 1o. 50 points pour les connaissances historiques; 2o. 30 points pour la forme; 3o. 20 points pour l'orthographe.

8.—Les prix du prochain concours sont donnés par le Révérend Frère Joseph, principal de l'Académie Provencher, de Saint-Boniface.

9.—Chaque concurrent est prié d'écrire son nom, son âge et l'école fréquentée sur un feuillet qui pourra être détaché pour la correction des compositions.

10.—Tout travail qui révèlera une copie servile d'un texte ou un travail au-dessus des capacités d'un enfant devra forcément être mis hors de concours.

11.—Toutes les compositions devront être adressées à

LA LIGUE DES DEMOISELLES CATHOLIQUES
DE LANGUE FRANCAISE,
CASIER POSTAL 44,
SAINT-BONIFACE, MAN.

JUSTES REMARQUES

(Le *Devoir*)

Tandis que les journaux de l'Ouest et de tout le pays ont fait grand bruit autour du procès et de la condamnation à deux ans de bagne du travailliste Russell, mêlé à la grève de Winnipeg, il y a quelques mois, on ne trouve à peu près rien dans leurs colonnes quant à l'acquittement complet de Mgr Budka, évêque des Ruthènes au Canada. Les lecteurs du *Devoir* se rappellent quelles vexations Mgr Budka a subies, quelles graves accusations de trahison ont lancées contre lui différents individus. Il a dû même subir un procès, à l'issue duquel le juge Paterson a déclaré entre autres choses ce qui suit, dans son arrêt: "Il n'y a eu à l'enquête absolument aucun semblant de preuve contre lui et les seules dépositions entendues démontrent que loin d'avoir été déloyal, l'évêque a tenu une conduite au-dessus de tout soupçon... Les dépositions telles que je les recueillies m'amènent à conclure qu'il n'y a pas lieu de douter un tant soit peu de la loyauté de l'évêque ruthène à l'endroit du Canada."

Voilà qui devra mettre fin à bien des calomnies sur le compte d'un dignitaire ecclésiastique d'origine étrangère que la *Sentinel* et même des groupes d'anciens militaires ont tenté de charger des pires crimes contre le roi et la sécurité publique. Et pourtant on cherche vainement un mot d'excuse à l'endroit de Mgr Budka dans les journaux qui l'ont calomnié.

Une vie heureuse

—Mon cher, lorsque je commets une bévue, je suis le premier à en rire.

— Quelle vie joyeuse tu dois mener!

PROPAGANDE

"CONTES HISTORIQUES"

La nouvelle série des Contes Historiques de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal est maintenant en vente au Comité de Propagande LaVérendrye de Saint-Boniface. On ne doit pas oublier que cette série compte huit sujets canadiens en images, sur le modèle des "Contes" qui circulent déjà en assez grand nombre dans notre province du Manitoba.

Nous avons répandu, en effet, près de mille copies de la première série de ces "Contes" — exactement neuf mille quatre cents feuilles, dont dix sujets constituaient la série. Avec la nouvelle année, nous espérons voir pénétrer les nouveaux "Contes" dans toutes les paroisses ou familles où les premiers ont reçu le meilleur accueil possible.

Pourquoi ne joindrait-on pas ces "Contes Historiques" aux autres petits cadeaux du Jour de l'An que les parents aiment à donner à leurs enfants? Ceux-ci apprendront par l'image et un court récit, ce que furent Jacques Cartier, Samuel de Champlain, Robert Giffard, Lambert Closse, Charles Le Moyne, Pierre Le Moyne d'Iberville, Mère de l'Incarnation et Charles Michel de Salaberry.

Chaque série se vend 15 sous franc de port.

Nous avons encore quelques copies de la première série qui se vendent aussi 15 sous franc de port.

Voir notre liste complète de livres, brochures et tracts, en page 9, 7me colonne.

Comité de Propagande
LaVérendrye de l'A.C.J.C.,
39, avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

Pour Lire au Foyer le Dimanche

LA PREMIERE SEMAINE SOCIALE DU CANADA

Ce qu'elle sera, ce qu'ont réalisé dans d'autres pays des initiatives de genre — Autour de l'encyclique "Rerum Novarum"

Il est virtuellement décidé qu'une "Semaine sociale", la première, se tiendra au Canada, et à Montréal, à la fin de juin. Dans un intéressant article de la *Vie nouvelle*, le R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J., expose le caractère de cette institution, nouvelle chez nous, mais très florissante en Europe. En attendant de nouveaux commentaires, on lira ces pages avec grand plaisir:

A désirer une chose intensément, on finit souvent par la croire en voie de réalisation. Et c'est peut-être ainsi que quelques-uns de nos lecteurs sont tentés d'interpréter le titre que nous avons écrit en tête de ces lignes. Mais non! Il y a là plus que la simple expression d'un désir, plus même que la fermeté d'un espoir, il y a la certitude d'une réalité prochaine.

Les Semaines sociales! Qui donc, parmi ceux qui suivent quelque peu le mouvement catholique à l'étranger, n'a rencontré souvent ces deux mots durant les dernières années? Ils apparaissent d'abord en France, dès 1904, pour signifier une des initiatives les plus fécondes de notre temps. Puis on les retrouve peu à peu en Hollande, en Espagne, en Italie, en Pologne, en Belgique, en Suisse, et jusque dans l'Amérique du Sud, attestant les succès rapides de la nouvelle institution. Elle devait s'installer un jour ou l'autre au Canada. Les circonstances ont retardé jusqu'ici son établissement. Mais il semble maintenant bien assuré. Quelques lignes pour la présenter à ceux qui l'ignoreraient ne seront donc pas hors de saison.

Qu'est-ce qu'une Semaine sociale? Quel est son caractère? Quel est son but? L'éminent évêque de Versailles, Mgr Gibier, va nous répondre. "On définirait assez exactement la Semaine sociale, écrivait-il en 1913, en disant qu'elle est une Université temporaire et ambulante, qui se transporte d'année en année dans nos grandes villes de France, abordant l'étude des problèmes sociaux les plus actuels et donnant à son public d'auditeurs un enseignement théorique et pratique directement orienté vers l'action."

Voici bien indiquées, en quelques mots, les principales caractéristiques de la Semaine sociale. Elle est bien d'abord une Université, c'est-à-dire une série de cours supérieurs donnés par des maîtres à des élèves. Ce n'est donc ni un Congrès où l'on discute, ni une Ligue où l'on se concerte. Débats et résolutions n'ont pas de place chez elle. Seul y règne, du moins dans les séances officielles, un haut enseignement. Et cet exclusivisme rigoureux est vraiment bienfaisant. Il permet en effet la large et lumineuse diffusion d'une doctrine, il permet d'en pénétrer, d'en imbiber les esprits que l'éloignement de leur milieu ou l'abandon momentané de leurs affaires rend plus attentifs et que ne viennent pas troubler les discussions parfois trop ardentes des réunions d'un autre genre.

Il m'a été donné d'assister, en 1913, à la Semaine sociale de Versailles, la dernière tenue avant la guerre. Rarement spectacle m'a aussi vivement frappé. Les cours professés étaient clairs, substantiels, pratiques, de la plus noble inspiration, mais ce qui me toucha surtout, ce fut l'attitude de l'auditoire. Pensez-y: des hommes et des femmes, en majorité d'âge mûr, quelques-uns même grisonnants et occupant de hautes positions — j'avais à côté de moi un directeur de la Banque de France — sont là, sur des bancs d'élèves, devant de petites tables où la plupart notent les leçons qui tombent des lèvres du professeur, complètement absorbés dans un profond travail d'assimilation; ils sont là, six, sept, huit heures par jour, durant une semaine! Et l'enseignement qu'ils reçoivent, sans être toujours aride, est cependant des plus sérieux. Phénomène vraiment admirable!

J'ajouterai que cet enseignement — tel que l'ont établi d'abord les Semaines sociales en France, puis à leur exemple celles des autres pays — est profondément catholique. Dès 1904, le premier président du groupe français, M. Henri Lorin, faisait cette déclaration: "Catholiques pratiquants, nous voulons prendre conscience de ce que postule et de ce qu'enseigne le catholicisme au point de vue social." Et plus tard: "Membres actifs de l'Eglise enseignée, nous travaillons à rassembler, à coordonner les faits sociaux de notre temps et à les interpréter; nous nous appliquons à projeter sur la masse des faits qui nous entourent la lumière de la doctrine de l'Eglise enseignante pour aboutir à un meilleur éclaircissement de la réalité observable." Son successeur, M. Eugène Duthoit, ne parle pas autrement: "Le sociologue, disait-il dernièrement à la semaine sociale de Metz, a donc besoin d'un principe moral d'interprétation et d'une force morale de redressement. Il lui faut une lumière et un levier. S'il est catholique, il est simplement logique qu'il demande cette lumière et ce levier à l'Eglise. Sinon il brise en lui l'unité de l'esprit, il dresse des cloisons étanches, là où les libres communications sont nécessaires pour voir toute la perspective du réel et agir avec la plénitude des forces intérieures. C'est nous livrer à une étude minutieuse et attentive des faits; d'autre part pour juger la réalité observée, nous inspirer de données révélées, de principes dont l'Eglise a la garde et qui président au gouvernement des âmes."

Aussi les plus hautes approbations ecclésiastiques n'ont pas manqué à cette oeuvre de haut enseignement. Non seulement des théologiens éminents lui ont apporté le concours régulier de leur parole, mais les évêques des différentes villes où elle a tenu ses assises se sont montrés heureux de l'accueillir, et tout récemment, à l'occasion de la réunion de Metz, le pape Benoît XV, fidèle à une habitude de ses prédécesseurs, envoyait aux semainiers la "Bénédiction Apostolique qui les aide à demeurer fidèles au Saint Siège, à ses enseignements et ses directions, et leur obtienne des fruits abondants à leurs travaux, en conformité des besoins de l'heure présente".

Un second trait des semaines sociales, c'est l'orientation qu'elles donnent à leurs membres. On y a pris comme devise "la science pour l'action". On [illegible] obtenir des résultats réels, tangibles dans la vie des individus d'abord, puis dans la vie collective, vie de la famille, de la profession, de la nation. Tout tend à ce but. En premier lieu l'enseignement lui-même qui place presque toujours à côté d'un cours de doctrine un cours de pratique, puis les rencontres, les réunions, en marge des séances. Presque tous les assistants s'occupent habituellement ou veulent s'occuper d'oeuvres. L'atmosphère est imprégnée d'un esprit qui leur est favorable, qui porte vers elles, qui crée en chacun, pour ainsi dire, des possibilités nouvelles et des désirs intenses d'action. On en parle. On se désigne les promoteurs de tel ou tel mouvement. Spontanément on fait cercle autour d'eux, chacun allant vers celui dont l'oeuvre l'attire davantage, et on les fait discourir. C'est ainsi qu'à Versailles, M. Deslandes, le président des ligues sociales d'acheteurs, et le P. Rutten, des syndicats chrétiens de Belgique, furent constamment entourés. Quelques étalages, des affiches, des circulaires complètent l'initiation. On organise aussi, lorsque la ville s'y prête, des visites officielles aux industries et aux oeuvres locales.

Enfin, dernier trait parmi les plus accusés: la liaison des âmes. Dans un tel milieu on fait vite connaissance, et non moins rapidement des liens se forment entre voisins de séances, de repas, de visites. Tous les assistants, qu'ils soient de divers lieux, même de diverses races, n'ont-ils pas la même foi, les mêmes principes, les mêmes préoccupations sociales? Un mot les révèle l'un à l'autre et les rapproche. Une douce fraternité s'établit alors qui embellit ces journées et prélude à des relations futures, très précieuses, que n'aboliront ni l'espace, ni le temps et dont bénéficiera l'action catholique.

D'une telle institution le Canada avait besoin. Plus que jamais, dans les jours difficiles que nous traversons, une forte doctrine sociale nous est nécessaire. La guerre a profondément bouleversé le monde. Un esprit nouveau souffle partout. Les vieux cadres éclatent. Les bases séculaires sur lesquelles reposait la société sont elles-mêmes ébranlées. Par quoi les remplacer? Et sur ces assises nouvelles quel édifice élever? De quel ciment en lier les pierres? Comment en distribuer les pièces? D'après quelle règle mesurer l'importance de chacune et son étendue? Seuls des principes sûrs fourniront à ces divers problèmes des solutions exactes. Mais ces principes où les trouver si ce n'est dans l'enseignement catholique? Quel autre, en effet, donne, sur l'origine et le but de la vie, sur les rapports des hommes entre eux, sur le droit de propriété, sur le salaire, sur toutes ces questions qui entrent dans la trame de nos existences et peuvent les modifier considérablement, des notions claires et justes? Malheureusement les enfants de l'Eglise, ici comme ailleurs et peut-être plus encore, ignorent trop sa doctrine sociale. Et voilà pourquoi tant de bonnes volontés errent, tant d'entreprises condamnables surgissent, tant d'excellents mouvements sont enrayés.

Que des différentes classes de la société, quelques hommes droits viennent puiser à cette source; qu'une élite se forme, nourrie des principes catholiques, les vivant elle-même dans ses actes et s'efforçant de les faire pénétrer peu à peu dans les moeurs et les lois, dans le commerce, l'industrie, la finance, la politique: c'est une reconstruction basée sur l'ordre et la justice que nous pourrons entrevoir, c'est une société sainement renouvelée, sans les tares de l'ancienne qui lui succèdera.

Tache admirable dont sont capables les semaines sociales, une fois bien établies. A leur préparer les voies un groupe de catholiques canadiens s'efforcent depuis quelque temps. Le ciel a béni leurs efforts. En leur nom, nous pouvons annoncer dès maintenant que cette année, en juin prochain, probablement du 21 au 25, sous les auspices de l'*Ecole sociale populaire*, avec le concours de quelques organisations locales, comme l'*Union catholique* et l'*Association catholique de la Jeunesse*, se tiendra à Montréal la première semaine sociale du Canada. Le sujet en sera l'Encyclique *Rerum Novarum*. Des hommes de haute valeur, des maîtres tant ecclésiastiques que laïcs, ont bien voulu se charger des différents cours. Nous donnerons plus tard leurs noms et d'autres détails. Mais dès aujourd'hui nous croyons pouvoir affirmer que si le public répond à notre appel, l'institution de ces semaines marquera une date dans notre histoire, qu'elles contribueront efficacement à la solution des graves problèmes sociaux qui tourmentent actuellement notre pays.

A tous ceux qu'un tel mouvement intéresse, d'en suivre de près les développements, de se préparer à en profiter, d'y aider par la conversation, la plume, les différents services qui pourront leur être demandés, de prier surtout le divin Maître qu'il en assure le plein succès!

Joseph-Papin ARCHAMBAULT, S.J.

LES MARTYRS AU XIXe SIECLE

Gustave était revenu avec moi à Paris. Il n'était plus le même. Depuis qu'il avait trouvé sa conversion à San-Stephano Rotondo, il était devenu sérieux: un vrai penseur. Non pas qu'il eût perdu son enjouement d'autrefois. Non, c'était toujours l'enfant de Paris à l'esprit vif, aux spirituelles boutades; mais la grâce l'avait touché. Et il gardait de Rome un souvenir qui ne devait plus s'effacer.

— Vous avez vu Rome, lui dis-je; vous devriez bien voir Paris.

— Paris! mais je le connais. Où voulez-vous m'entraîner? à Longchamp, aux courses, à l'Opéra?

— Il ne s'agit pas de cela, lui dis-je. Vous ne connaissez pas Paris. Nous allons revenir à San-Stefano.

— Mais San-Stefano est à Rome, me dit-il.

— Oui, mais il y a celui de Paris. Vous ne connaissez pas Paris. Vous ne savez rien des martyrs du XIXe siècle.

Le beau spectacle des premiers temps de l'Eglise dure encore. L'Eglise catholique a aujourd'hui ses martyrs. Venez et vous verrez...

Et c'est ainsi que Gustave vint avec moi rue du Bac, à la salle des martyrs qu'il ne connaisait pas.

La salle des martyrs

Nous entrâmes ensemble au Séminaire des Missions étrangères. Là sont conservés religieusement, dans une salle tendue de rouge, de précieux souvenirs des missionaires martyrisés pour la foi.

Ici, des instruments de supplice, des cangues chinoises, longues pièces de bois que les condamnés portaient au cou; plus loin, des chaînes, des vêtements teints de sang, des autographes, des livres, des calices, des ornements sacrés ayant servi aux héros de la foi. Des tableaux chinois représentent la mort des bienheureux Cornay, Chapdelaine, Marchand, etc., etc.

Dans cette salle des martyrs, on est recueilli comme en un sanctuaire. La prière monte spontanément aux lèvres.

Un séminariste nous explique le visage souriant, le coeur tranquille, les divers tourments auxquels sont soumis les martyrs de l'Extrême Orient.

On ose à peine lui demander s'il est de ceux qui doivent affronter de telles cruautés.

— Dans deux mois je partirai, dit-il simplement.

— Avez-vous connu des martyrs? lui demandâmes-nous.

Oui. Moïse, Jozean, massacré en haine de la foi. Il est du Poitou, et nous étions amis d'enfance. Notre contrée, d'ailleurs, a fourni plusieurs martyrs: Cornay, Vénard, sont poitevins.

Gustave regardait pensif.

Le supplice des cent plaies

Le tableau du martyre du bienheureux Marchand surtout l'émut profondément.

Un bourreau tenaille et coupe dans la chair à divers endroits du corps, à cent reprises différentes, des morceaux de chair vive jusqu'à ce que le corps ne forme plus qu'une plaie.

C'est horrible! Le jeune aspirant nous donna la statisque des martyrs dans ce siècle.

Statistique éloquente

Dans notre seule Société des Missions étrangères, près de 150 prêtres français ont été martyrisés ou massacrés dans l'espace de cent ans.

Nous parcourûmes les noms de ces héros de la foi sur un registre qui est bien le Livre d'or de cette admirable Société d'apôtres.

Il faut ajouter à ce chiffre plus de 500 prêtres indigènes. C'est par milliers et par milliers qu'il faut compter les chrétiens mis à mort.

La béatification des 52 serviteurs de Dieu martyrisés de 1815 à 1856 a été célébrée solennellement en 1900 à Rome.

En Annam (Cochinchine et Tonkin), la persécution n'a guère cessé depuis trois siècles. De 1833 à 1839, sous le règne de Minh-Mang, elle a fait périr 1 vicaires apostoliques, 2 pro-vicaires et 7 missionnaires. Des prêtres indigènes périrent aussi en grand nombre. Malgré cela, à la mort du farouche persécuteur, les chrétientés annamites étaient plus florissantes que jamais.

Sous le règne de Tu-Duc, la tête des missionnaires fut mise à prix. Tout prêtre européen ou indigène devait être coupé en morceaux. Cinq vicaires apostoliques, autant de missionnaires, 116 prêtres annamites furent tués; 80 couvents de religieuses furent détruits.

Environ 10,000 chrétiens furent victimes de la persécution.

En 1885, les Annamites, pour se venger de l'expédition du Tonkin, ont fait périr une vingtaine de missionnaires et près de 50,000 chrétiens. Malgré tant de désastres, ou plutôt à cause des sacrifices héroïques de nombreux martyrs, la foi est toujours vivante en Annam, et c'est par milliers que l'on compte les conversions chaque année.

En Chine, les chrétiens n'ont pas été sans endurer de grandes souffrances. Les Jésuites, les Lazaristes, les Missions étrangères s'y dépensent héroïquement. Le bienheureux Clet, le bienheureux Perboyre, Lazaristes, y ont subi le martyre.

Il faudrait citer encore les massacres du Sutchuen, province de l'ouest de la Chine, où périrent, à diverses époques, Mgr. Dufrêne, M. Mabileau, M. Hue, M. Rigaud. Il faudrait parler de la province du Kouang-Si, où fut martyrisé le bienheureux Chapdelaine.

Savez-vous le résultat? Dans ce siècle, le chiffre des missions de Chine est monté de 5 à 38, et celui des chrétiens de 200,000 à 576,440.

Que ne pouvons-nous parler du Japon et de la Corée, où il y eut tant de souffrances et aussi tant de merveilles!

Les missionnaires

D'ailleurs, ne vous en étonnez pas, ajouta le Père, M. Eugène Louvet, dans son ouvrage récent (*Les missions catholiques au XIXe siècle*), donne des chiffres très significatifs sur le mouvement de l'apostolat.

On compte, d'après lui, 910 prêtres des Missions étrangères, 1340 Bénédictins ou Trappistes, 2527 Franciscains, Capucins, Conventuels, 500 Dominicains, 536 Lazaristes, 550 Oblats de Marie, 911 Jésuites etc., etc. En tout 13,300 ouvriers apostoliques. Ajoutez à cela les instituts de Frères qui fournissent 1,500 catéchistes, 12,000 Soeurs de divers Ordres, 10,000 Soeurs indigènes. En tout, 70,000 volontaires qui, dans l'Eglise catholique, travaillent à la diffusion de l'Evangile.

Conclusion

Nous sortîmes, non sans avoir invoqué, dans le secret de nos coeurs ces martyrs qui sont, dans notre siècle, la gloire de l'Eglise.

Gustave me dit:

— C'est pour mon âme un enseignement aussi puissant que celui des martyrs de Rome.

"La vue de ce jeune aspirant qui nous parlait si simplement des grandes choses auxquelles Dieu l'appelle m'a donné le spectacle du courage vivant, et me rendait plus sensible et plus admirable le souvenir des anciens martyrs. C'est donc chose réelle.

— Oui, lui dis-je, la force surhumaine qui animait les anciens martyrs est toujours dans l'Eglise de Dieu.

Cette religion dans laquelle on meurt pour sa foi, en si grand nombre, en des conditions si diverses, cette religion est divine.

MODES ET DANSES INCONVENANTES

Une lettre du Cardinal Amette

La "Semaine Religieuse" publie une lettre du Cardinal Amette, archevêque de Paris, protestant contre les modes et les danses inconvenantes.

Le cardinal Amette rappelle aux femmes et aux jeunes filles chrétiennes le devoir qui s'impose à elles de s'abstenir des modes indécentes et danses inconvenantes. Le cardinal Amette rappelle que le Souverain-Pontife, s'adressant récemment aux femmes catholiques d'Italie, insistait avec énergie sur l'obligation qu'a la femme chrétienne de prouver son honnêteté par la façon de se vêtir. "Nées de la corruption de ceux qui les lancent, disait-il, les toilettes inconvenantes sont une funeste provocation au mal". Et il réprouvait ces excès qui consistent à porter une mise indécente jusque dans le lieu saint.

"Il est un autre abus, constate le cardinal-archevêque, que les personnes ont le devoir de combattre, ce sont les danses inconvenantes de nom et d'origine exotiques. Les femmes et les jeunes filles chrétiennes ne peuvent, en conscience, y prendre part. Plusieurs, pour s'excuser, allèguent qu'elles peuvent le faire sans commettre aucun mal. Il n'en reste pas moins que ces danses sont un danger aggravé encore par l'immodestie des toilettes et une occasion de scandale. On dit encore qu'on ne saurait s'en abstenir sans renoncer à aller dans le monde. Il appartient aux femmes chrétiennes de bannir ces abus de la bonne société. Les jeunes gens chrétiens les y aideront en s'interdisant à eux-mêmes ces sortes de danses dont ils sont les premiers à reconnaître l'inconvenance.

"Dans le discours que nous avons cité, le Souverain-Pontife exhorte les catholiques italiennes à former entre elles une ligue pour combattre les modes indécentes chez toutes les personnes ou familles sur lesquelles leur influence peut s'exercer efficacement. Une ligue de ce genre a été fondée à Paris au printemps dernier. Nous la bénissons et nous souhaitons vivement qu'elle se propage et comprenne dans son action la lutte contre les danses prohibées.

"Il serait déplorable de vouloir allier des mises et des divertissements que la modestie condamne avec des pratiques religieuses et même avec la communion fréquente; quand on fait profession d'être chrétienne non seulement dans son for extérieur mais aussi dans sa tenue extérieure et dans sa conduite toute entière.

"C'est ce que voudront faire, nous en avons la confiance, conclut le cardinal, les mères et les jeunes filles de notre diocèse dont nous connaissons l'esprit de foi et la piété.

"Cet avertissement sera lu en chaire le premier dimanche de l'Avent".

EVANGILE

IIIe DIMANCHE APRES L'EPIPHANIE

(S. Matth., VIII, 1-13.)

En ce temps-là, Jésus étant descendu de la montagne, une grande foule de peuple le suivit. Alors un lépreux, venant à lui, l'adora en disant: Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit: Je le veux, soyez guéri; et à l'instant sa lèpre disparut. Jésus lui dit: Gardez-vous bien de parler de ceci à personne; mais allez, montrez-vous au prêtre, et faites l'offrande prescrite par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage. Jésus étant ensuite entré dans Capharnaüm, un centenier s'approcha de lui, et lui fit cette prière: Seigneur, j'ai chez moi un serviteur malade d'une paralysie dont il souffre beaucoup. Jésus lui dit: J'irai et je le guérirai. Le centenier répondit: Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison; mais dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui ne suis qu'un officier subalterne, je dis à un des soldats que j'ai sous moi: Allez, et il va; et à un autre: Venez, et il vient; et à mon serviteur: Faites cela, et il le fait. Jésus entendant ces paroles, en fut dans l'admiration et dit à ceux qui le suivaient: Je vous dis en vérité, je n'ai point trouvé une si grande foi dans Israël. Aussi, je vous déclare, plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et auront place au festin dans le royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob, tandis que les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres extérieures: c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents. Alors Jésus dit au centenier: Allez, et qu'il vous soit fait comme vous avez cru. Et à l'heure même son serviteur fut guéri.

En Province

INWOOD

Le 6 janvier dernier, les membres du conseil siégeaient pour la première fois cette année, dans la salle publique de M. A. Cossette. Il y eut assistance très nombreuse.

* * *

Ces jours derniers, M. Bert Herwin, gérant du magasin de M. David Wood, donna une veillée dans la vaste salle de notre maire, M. W. Cossette. Il y eut plusieurs divertissements. On y remarquait M. Francis Beaudoin, qui nous chanta de sa voix de ténor une jolie chanson comique: "Des petites affaires en font des grosses". Il fut des plus applaudis et reçut plus d'un éloge. Ce fut une des plus belles veillées données depuis longtemps. Tous se séparèrent avec un bon souvenir de cette belle réunion intime.

* * *

M. Francis Beaudoin est en promenade chez M. Télesphore Laporte, de Saint-Norbert, où sa femme doit bientôt aller passer le reste de l'hiver.

* * *

M. Jules Bouin est en visite chez ses parents de Sainte-Amélie.

* * *

Nous sommes heureux d'annoncer que nous aurons une élévateur à grain l'été prochain, ce qui sera d'une grande utilité pour les cultivateurs d'Inwood.

* * *

Notre nouveau maire, M. W. Cossette, est allé à Winnipeg en voyage d'affaires. Il fait bon d'avoir une personne de confiance qui prenne nos intérêts.

LA SALLE

Le mardi, 13 courant, un événement sensationnel mettait doublement en fête le joli village de La Salle. C'était, avec les noces d'argent de M. et Mme Jos. Cormier, famille si estimée et si avantageusement connue de tous, le mariage de leur fille aînée, Mlle Yvonne, avec l'heureux mortel de son choix, M. Pierre Simard, de La Broquerie.

La cérémonie religieuse a été célébrée avec pompe par M. le curé Halde, pour commémorer dignement le souvenir rare de cette double noce. Mme Albert Cormier a accompagné les superbes solos chantés par les oncles de la mariée.

La mariée était resplendissante dans son délicieux costume renaissance et sa soeur, comme l'un des témoins, ainsi que les demoiselles d'honneur, avec leurs magnifiques bouquets en mains, formaient une véritable corbeille de fleurs auprès de cette reine du jour.

Le dîner eut lieu chez M. Jos. Cormier, où Mme Cormier, dans une très élégante toilette qui lui allait à ravir, sut recevoir ses hôtes de la façon la plus aimable et la plus cordiale. Parmi les convives, qui étaient nombreux, se trouvaient le père, la mère, les frères et amis du jeune marié. La soirée fut des plus gaies. Il y eut discours, chants et déclamations. Aussi c'est à une heure avancée de la nuit que le départ eut lieu, en souhaitant aux jeunes époux tout le bonheur possible et la bonne entente, dont ceux qui venaient de fêter leur 25me anniversaire étaient le très heureux et très touchant exemple.

SAINT-LEON

A l'aurore de la nouvelle année s'éteignait dans le Seigneur, après une longue maladie et une cruelle agonie, Charles Rondeau, âgé de 31 ans et 8 mois. Habitant Somerset depuis quelque temps, il est mort dans cette localité. Les obsèques, service et enterrement eurent lieu à Saint-Léon, paroisse du défunt.

Le service de première classe fut chanté par le Rév. Père Marie-Antoine, curé, assisté de diacre et sous-diacre, les RR. PP. Simon et Bénédict. L'enterrement eut lieu au milieu d'un grand concours de parents, et tous les amis du défunt vinrent en grand nombre s'asseoir pour rendre un dernier témoignage de sympathie à celui qui est parti pour un monde meilleur. Comme le défunt était membre de la Ligue du Sacré-Coeur, la bannière accompagna le cercueil jusqu'au cimetière, portée par le président, M. Leblanc.

M. Rondeau laisse pour pleurer sa perte, sa mère, veuve, déjà âgée, antérieurement affligée douloureusement par des deuils successifs très rapprochés: en septembre 1918, la plus jeune de ses filles très affectionnée, Mme Samson, était emportée; en mars 1919, son gendre, M. Claude Lemieux, était soudainement enlevé par une attaque de grippe. Autant de coups terribles pour ébranler la santé de cette pauvre mère, qui pourtant supporte stoïquement ces grandes épreuves. Au cours de la maladie de son fils Charles, elle se prodigua sans compter ni les veilles, ni les fatigues accumulées, jointes à un profond chagrin; elle se dévoua jusqu'à la fin au chevet de douleur du pauvre malade.

La mort de ce gentil garçon fut très édifiante. Très résigné, il reçut les derniers sacrements; ils reçut aussi les meilleurs et les plus salutaires encouragements de tous ceux qui assistèrent à ses derniers moments.

Le regretté défunt était un garçon très intelligent. Par ses efforts il avait réussi à se créer une belle situation et un avenir souriant s'ouvrait devant lui lorsque la maladie qui devait l'emporter se déclara ouvertement. Il ne se remit jamais complètement de l'atteinte de l'influenza; l'affreuse épidémie avait laissé sur ce grand jeune homme les stigmates de son passage, qui dégénérèrent en consomption. Au cours de l'été il fit une cure au sanatorium de Ninette; aucun résultat sensible ne s'ensuivit. Il revint chez lui.

Sur les derneirs temps, le désir d'aller à Winnipeg consulter les princes de la science s'empara du pauvre malade; ses parents s'empressèrent d'acquiescer à ce désir. Il partit et revint bientôt plus faible que jamais. Ce voyage l'avait anéanti et avait hâté la fin qui se produisit quelques jours plus tard, à Somerset, dans sa petite maison, entouré de toute sa famille en larmes. Le 7 janvier à 1 heure du soir, il rendit son âme à Dieu, lui offrant sa jeune existence irréprochable.

A la mère éplorée et à toute sa famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

Un ami.

LORETTE

Les semaines se suivent, mais ne se ressemblent pas. Celle qui vient de s'écouler a été des plus intéressantes. Pour moi, essayer de faire ressortir tout le bien que nous avons retiré de ces conférences données par des experts, sur la construction et l'opération des tracteurs ou machines à gaz, c'est certainement au-dessus de mes forces. Ces professeurs se sont vraiment montrés à la hauteur de leur position; quant à la théorie, elle nous était donnée d'une manière simple, précise et bien ordonnée; pour ce qui concerne la pratique, elle nous arrivait de gens qui ont su et savent ce que cest que de se faire chauffer le crâne au soleil.

En somme, nous pouvons nous réjouir de la science acquise et espérer ainsi que l'été prochain sera très dur aux tracteurs; car si nous mettons bien en pratique les enseignements donnés, aucune de ces "bibites" là n'aura la chance de se reposer.

Au cours de cette même semaine, une conférence nous était donnée par M. J. Villeneuve. Sujet: Produit laitier. Il toucha aussi quelque peu sur la culture du blé.

A tous ces messieurs qui ont fait preuve de tant de dévouement, merci.

* * *

Ces jours dernier, M. et Mme Léon Marcoux nous quittaient pour aller visiter leurs parents et amis de la province de Québec.

* * *

Dame rumeur ne doit pas savoir à fond la définition de la franchise. A son dire, après le mariage de M. Alphonse Therrien avec Mlle Doralice Marcoux, plusieurs autres devaient se présenter. Pourtant, aujourd'hui, je constate que les avents sont passés, le dimanche qui suit l'épiphanie n'existe plus et pas de publications. Dame Rumeur, permettez-moi un petit conseil: soyez à l'avenir un peu plus prudente; toutefois ne perdez pas espérance, des vieux garçons surtout, et des vieilles filles, il en "mouille" à Lorette.

Un paroissien.

LA SALLE

Lundi, le 12, en l'église de La Salle, M. Albert Vauriot unissait sa destinée à celle de Mlle Georgiana Lacerte, institutrice. L'église avait revêtu ses plus beaux ornements pour la circonstance. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé E. Halde, curé de la paroisse. M. Arthur Lacerte, marchand de Sainte-Anne des Chênes, accompagnait sa soeur, et M. Charles Vauriot remplissait les mêmes fonctions auprès de son fils. Le garçon et la demoiselle d'honneur étaient M. Arthur Vauriot, frère du marié, et Mlle Eliane Rochon.

La mariée était ravissante dans sa toilette de soie blanche, son voile et sa couronne.

Après la cérémonie, parents et amis furent cordialement invités chez M. Charles Vauriot, où un succulent dîner les attendaient; on s'amusa ferme jusqu'à 5 heures de l'après-midi. Ensuite, un joyeux défilé s'organisa pour se rendre chez M. Ephrem Rochon, marchand bien connu de La Salle, beau-frère de la mariée, où un souper abondant et surtout rafraîchissant par ses liqueurs variées et ses crèmes à la glace; nous fut servi par Mme Ephrem Rochon avec l'amabilité que nous lui connaissons.

La veillée fut des plus joyeuses, chants, musique et jeux de toutes sortes se prolongèrent tard dans la soirée.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme R. Lacerte, de Saskatoon; M. et Mme Onésime Clément, d'Aubigny; Mlle Amanda Lacerte, de Sainte-Anne des Chênes; Mmes P. Gobeil et P. Robillard, de Saint-Boniface; M. et Mme Paul Lemaire, de Saint-Norbert; M. et Mme Thomas Comeault; M. et Mme Napoléon Gauthier et leurs demoiselles; M. et Mme Roméo Levasseur; MM. John Belisle et Louis Vauriot; M. et Mme Aurèle Rochon; M. et Mme W. Plante; M. et Mme Joseph Vauriot; M. et Mme Auguste Vauriot, etc.

Un ami.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste déplorent la perte d'un de leurs plus anciens et plus dévoués pionniers, M. Romuald Lauzé, décédé le 28 décembre 1919.

Ce fut en 1880 que M. Lauzé quitta l'Ontario, accompagné de sa femme et de ses cinq enfants pour venir s'établir au Manitoba. Il devait fonder un nouveau foyer à Saint-Jean-Baptiste, qui était alors habité par une poignée de braves comme lui.

Durant les cinq premières années il continua ici le métier de forgeron, après quoi il fit l'acquisition d'un petit terrain près de chez lui. En ce temps-là on ne se servait pas des machines perfectionnées d'aujourd'hui pour la culture de la terre, et avec tout cela la bonne fortune semblait vouloir le fuir. Mais un homme de la trempe de M. Lauzé ne devait pas se laisser abattre par les maintes privations qui devaient encore, pour quelques années, être son partage.

Plus d'une fois, on le vit se rendre à pieds à Winnipeg pour procurer à sa famille le strict nécessaire.

Une telle force de caractère ne fut pas sans porter ses fruits. En 1905 la prospérité vint couronner ses constants efforts, lui permit de procurer à ses enfants les moyens de gagner leur vie honorablement.

Malheureusement, sa digne épouse qui, quatre ans auparavant, avait rendu sa belle âme à Dieu, n'eut pas la joie de partager le bonheur qu'éprouvait alors son mari. M. Lauzé était à l'âge de goûter un peu de repos, et dans ce but, il alla demeurer avec Joseph, son fils cadet. Mais l'épreuve n'avait pas encore assez embelli cette grande âme; beaucoup d'autres préoccupations lui étaient réservées. Son fils ayant eu le grand malheur de demeurer veuf avec trois enfants, M. Lauzé se créa l'ange gardien de ce jeune foyer, et durant deux ans il s'occupa du soin des enfants et du ménage.

Son fils s'étant remarié, il se trouva déchargé des fonctions qu'il avait si bien remplies.

Mais la main de Dieu, qui frappe ceux qu'elle aime, vint enlever la seconde épouse de M. Joseph Lauzé, le laissant cette fois avec quatre nouveaux enfants. Alors le vénérable vieillard, pour encourager son fils désolé, reprit de nouveau charge de ces orphelins pour une nouvelle année, après laquelle M. Lauzé se remaria.

Ce nouveau mariage semblait vouloir apporter du bonheur au vieillard, mais la souffrance devait être son partage. Le rhumatisme le cloua sur un lit de douleur durant les quatre dernières années de sa vie. Le coeur de son fils débordait de reconnaissance pour son vieux père, et tout le temps que dura sa maladie, il n'épargna ni peine, ni argent, ni sacrifices, pour lui procurer le plus de soulagement possible.

La douleur avait mûri cette grande âme pour le ciel, et le 28 décembre 1919, M. Lauzé quitta cette vallée de larmes pour aller jouir de la récompense qu'il avait si bien méritée. Le 30 décembre on ramenait sans vie à la vieille église celui qui dans son vivant était venu si souvent y puiser la force et le courage pour remplir une carrière si difficile.

Ses funérailles furent des plus touchantes. L'hymne si imposant, *Miserere mei* fut chanté par son petit fils Emile Couture.

Albert, Joseph et Raphaël Lauzé, Edmond et Alphonse Désautels, et Eugène Couture, six de ses petits-enfants, portaient la dépouille mortelle. La croix, qui précédait le cortège funèbre, était portée par Rosario Lauzé, celui qui avait secondé M. Lauzé dans les soins prodigués au malade. Une foule nombreuse de parents et d'amis accompagna le défunt jusqu'au champ du repos, donnant ainsi une preuve non équivoque de l'attachement qu'ils portaient au cher disparu.

A tous ceux qui déplorent cette perte nous offrons nos plus sincères condoléances.

L'HYGIENE A LA FERME

Sauvons nos petits enfants

Prendre la plume après un an de repos, est un peu intimidant pour un gratte-papier comme je soussigné. S'excuser d'un surcroit d'ouvrage ou s'accuser de paresse serait prétentieux. Il faudrait croire que la somnolence de ma plume ait pu faire souffrir quelque lecteur. Or je n'ai pas ma prose en si haute estime. Donc sans excuse et sans confession d'aucune sorte, parlons encore de nos petits Canadiens-français dont un trop grand nombre vont peupler les cimetières, et continuons nos conseils. Heureux sera le conseiller s'il peut contribuer à sauver une seule de ces frêles existences!

Quand ma plume a été prise de la maladie du sommeil nous en étions rendus à la cause qui tue le plus grand nombre d'enfants, le lait fermenté et contaminé. Il est clair qu'il s'agit ici des enfants élevés au biberon et nourris au lait de vache, lequel ne vaut pas le lait maternel, il s'en faut de beaucoup, car il est bien plus difficile à digérer, pour l'estomac de l'enfant. Cependant, dans notre province, c'est l'aliment le plus employé et aussi celui qui peut le mieux remplacer le lait maternel. Pour la première année de l'enfant le choix est facile: il doit être nourri par sa mère, chaque fois que la chose est possible, sinon du lait de vache. Sabrons sans scrupules toutes les farines quelconques et encore la soupe aux pois et les patates, apprêtées comme on voudra, dont certains parents gavent leur jeune enfant.

Le lait de vache est difficile à digérer pour le bébé mais il présente en outre de grands dangers s'il est donné en état de fermentation ou bien contaminé.

Il ne faut pas confondre la fermentation avec la contamination. Par lait fermenté on entend un lait avancé qui subit déjà la fermentation, phénomène qui se produit assez rapidement pendant les chaleurs d'été. Par lait contaminé je veux dire tout lait qui, au contact des mains, des bouteilles, des suces, des vases ou des mouches, devient porteur de germes de maladies, lesquels germes, il entrainera avec lui dans l'estomac de l'enfant d'où l'éclosion de maladie. Pour n'en nommer qu'un c'est ainsi que le germe du choléra infantile pénètre dans l'estomac de sa petite victime. Et tout le monde sait quelle hécatombe de bébés fait chaque année cette terrible maladie pendant les mois de juillet, août et septembre.

Pour prévenir l'un et l'autre de ces dangers il faut d'abord les connaître et il faut que la maman y mette toute son intelligence et tout son coeur et n'épargne aucun trouble pour sauver son enfant.

Bien entendu je ne m'adresse pas aux mères qui escomptent leurs petits anges (on pourrait dire leurs victimes) pour tromper la vigilance de saint Pierre quand elles se présenteront à la porte du ciel. Rien à faire avec ces mères dénaturées qui voient mourir 2, 3, 4, 5 de leurs enfants sans faire aucune tentative pour les sauver. Mieux que cela, si elles font mine de pleurer ces petits êtres, qui avaient pourtant plein droit de vivre, il se trouvera toujours une bonne voisine pour consoler la pleureuse d'occasion en lui faisant reproche de pleurer le bonheur de ce petit ange!

Triste foi! ce n'est pas toi qui remueras les montagnes. Laissons donc ces catholiques pressés jouir en paix de leur couronne de petits anges et adressons-nous aux mères dignes de ce nom, qui veulent sauver leurs enfants, quel qu'en soit le nombre, et donnons leur le moyen de prévenir la fermentation et la contamination du lait qui doit servir à la nourriture de leur bébé.

Comme toujours, en hygiène, [illegible] de la propreté qu'il faut. [illegible] lait de vache, sans valoir le lait maternel, serait un aliment non dangereux, s'il pouvait passer directement du pis de la vache à l'enfant. Ceci étant impossible, le lait est exposé à une série de manipulations qui le rendent suspect.

Je ne parle ici, bien entendu, que de la campagne où l'approvisionnement de lait est assez facile. Quant aux villes qui reçoivent leur lait de loin, après avoir été secoué pendant des heures dans des contenants douteux, on peut dire sans crainte que c'est la mort en bidon qui entre à la ville. Des centaines d'enfants y succombent chaque année. Encore beau quand le sinistre bidon ne contient pas des germes de typhoïde qui cloueront sur un lit de souffrances et même tueront quelque membre adulte des malheureuses familles qui auront été approvisionnées à même le triste bidon.

Des menaces du bidon nous sommes à l'abri à la campagne. Cependant, malgré la facilité à se procurer du lait pur, nous avons chaque année, surtout pendant les étés chauds, une mortalité infantile qui, proportion gardée, n'a pas grand chose à envier à celle de la ville. Il y a donc une fissure à notre flanc par où s'échappent un trop grand nombre de petites vies précieuses. Cette fissure s'étanchérait facilement avec un peu plus de connaissances et surtout avec des soins de minutieuse propreté.

C'est ce que nous verrons dans le prochain article.

Le capitaine L.-F Tanner donne un bon avis

Il dit à ceux qui veulent demeurer jeunes de faire usage des Pilules de Dodd pour le rein

Un homme de la Nouvelle-Ecosse qui a fait usage des Pilules de Dodd pour le rein contre le mal de dos, les recommanden à tous ceux qui souffrent.

Cole Harbor, comté de Guysboro, N.-E., 19 janvier (Spécial) — Le capitaine Leander-F. Tanner, citoyen bien connu, chante les louanges des Pilules de Dodd pour le rein. Il prétend qu'elles n'ont aucun rival pour chasser la douleur du rein. Il sait à quoi s'en tenir car il a beaucoup souffert du dos. Il a fait l'essai des Pilules de Dodd pour le rein. Elles ont été le remède qu'il cherchait. Les autres symptômes du mal du capitaine démontrent que ce mal provenait du rein. Ces pilules sont tout simplement un remède du rein.

"Mon mal vint à la suite d'un excès de travail et d'un refroidissement", déclare le capitaine Tanner. "Je souffrais de douleur dans le dos et parfois de rhumatisme. J'avais de fréquents maux de tête et quelquefois des crampes dans les muscles. J'avais de fréquents étourdissements et des éblouissements. Le moindre travail me faisait beaucoup transpirer."

Le capitaine Tanner, qui a maintenant 61 ans, a l'apparence d'un jeune homme. Il recommande à ceux qui veulent demeurer jeune de faire usage des Pilules de Dodd pour le rein.

Les Pilules de Dodd pour le rein: 50 sous la boite ou six boites pour $2.50. Chez tous les marchands ou The Dodds Medicine Co., Limited, Toronto, Ont.

Graine de lin à distribution gratuite

Pour la première fois cette année, le service des céréales à la ferme expérimentale d'Ottawa, distribuera aux cultivateurs des échantillons de graine de lin (1) pour la production de la filasse et (2) pour la production de la graine. Ces échantillons pèsent environ deux livres, assez pour ensemencer un trentième d'acre. Notre stock de lin à filasse est restreint, juste suffisant pour satisfaire les demandes déjà reçues. Nous avons un peu plus de lin à graine, et nous pourrons recevoir des demandes encore quelque temps pour cette espèce. Ces échantillons seront réservés principalement aux cultivateurs établis dans ces districts où la culture du lin à graine est d'un bon rapport. Les variétés offertes sont le lin "Premost commercial ordinaire", l'une des espèces préférées dans l'Ouest du Canada, et une nouvelle sélection appelée "Novelty" qui paraît être supérieure au Premost en productivité, mais qui n'a pas une apparence aussi attrayante.

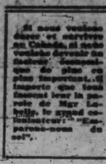
Ces échantillons fourniront aux cultivateurs l'occasion d'entreprendre la culture d'une espèce de lin supérieure au stock, que l'on sème sur la ferme habituellement. Sous une bonne culture, ils rapportent assez à la deuxième récolte pour ensemencer un champ d'une étendue considérable. Il est généralement très difficile de se procurer de la bonne semence de lin pure et chaque cultivateur fera bien de produire lui-même sa semence.

La variété de lin à filasse que nous distribuons est une nouvelle espèce sélectionnée appelée "Longue Tige" qui s'est déjà acquis la réputation de fournir de la filasse d'une finesse exceptionnelle.

Nous n'enverrons pas d'échantillons cette saison aux nouveaux districts où il n'est pas sûr que la culture du lin puisse réussir, ou à ceux où l'industrie de la production de la filasse n'est pas déjà établie. Nous comptons avoir pour la distribution une autre année une quantité beaucoup plus considérable de cette variété "Longue Tige".

C.-E. SAUNDERS,
Céréaliste du Dominion.

Autour de la Ferme


Si nous voulons durer et survivre au Canada, si nous voulons devenir un facteur économique de plus en plus important, il importe que tous fassent leur la parole de Mgr Labelle, le grand colonisateur: "Emparons-nous du sol".



POURRITURE DES POMMES DE TERRE EN CAVE.

La conservation des pommes de terre dépend principalement de la façon dont la plantation a été entretenue. La plus grande cause de perte en cave est la mildiou (ce que l'on appelle la pourriture sèche, mais qui est parfois loin d'être sèche), qui se communique des feuilles mildiousées aux tubercules par la pluie. Il suffit d'un nombre relativement faible de tubercules infectés pour qu'une forte proportion de la récolte en cave pourrisse, si les conditions sont favorables à la propagation de la pourriture.

On peut contrôler le mildiou en pulvérisant parfaitement le feuillage avec de la bouillie bordelaise. Ce traitement permet d'obtenir une forte augmentatoin de récolte, souvent plus d'un quart dans les districts des provinces maritimes, de la Colombie-Britannique, de Québec et partout où le mildiou sévit. En outre, on réduit dans une forte proportion la perte causée par la pourriture. On connait des planteurs qui ont perdu par la pourriture les neuf-dixièmes d'une récolte non pulvérisée, tandis que la pourriture ne s'était pas montrée dans la partie pulvérisée de la récolte.

Mais la pulvérisation ne suffit pas; il y a aussi d'autres précautions à prendre. Les pommes de terre viennent mieux sur les sols légers, bien égouttés; les sols lourds favorisent la pourriture. Le rechaussage protège les tubercules en leur donnant une bonne couverture de terre. Cette pratique n'a pas d'effet nuisible dans les localités plus humides où sévit le mildiou. Mieux vaut remettre l'arrachage d'une récolte mildiousée jusqu'à ce que les tiges soient entièrement mortes, à moins que la température ne soit très humide. Il faut apporter le plus grand soin à arracher les tubercules, car les tubercules meurtris sont très exposés à pourrir.

Une fois les tubercules pourris rejetés, il vaut mieux emmagasiner la récolte dans une cave fraiche, sèche et sombre avec un sol de terre. Si l'on craint la pourriture, on fera bien de séparer les pommes de terre des murs et du plancher au moyen de cadres en lattes rapprochées. Plus le caveau est frais, sans gelée, mieux la récolte se conserve.

D'autres causes de perte en cave sont la pourriture sèche, fusarium, et la pourriture molle, bactérienne. La première se manifeste généralement au printemps, car les tubercules sont plus susceptibles à cette époque. Elle est aggravée par la haute température et les meurtrissures. On peut la prévenir en faisant attention à ces détails. La pourriture bactérienne suit généralement une attaque de la jambe noire dans le champ. On peut éliminer la source de l'infection en se servant de semence saine.

Pour renseignements sur la pulvérisation, consultez la circulaire No 10; sur la jambe noire, la circulaire 11; sur le traitement général de la récolte de la pomme de terre, le bulletin 90. On pourra se procurer ces brochures en s'adressant au Bureau des publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, qui en fait la distribution gratuite.

SERVICE DE LA BOTANIQUE.

PROTECTION DE LA LUZERNE EN HIVER

La luzerne, qui est une plante du sud, est plutôt délicate et exige des soins spéciaux au Canada. Le manque de rusticité a été la cause de bien des échecs et rien ne doit être négligé pour préevnir les ravages de l'hiver.

L'expérience nous a appris que la luzerne meurt en hiver principalement pour deux raisons: la faiblesse de la variété et le manque de neige. Dans ces circonstances, il est indispensable en premier lieu de ne cultiver que ces variétés que l'on sait être résistantes aux froids, et, deuxièmement, de traiter la récolte d'une manière telle qu'elle soit en mesure de se protéger contre le froid.

En ce qui concerne la variété, il a été démontré à maintes reprises qu'il n'est pas sûr d'employer de la graine de luzerne commune d'une origine inconnue. Pour se protéger contre les échecs, le cultivateur doit choisir avec le plus grand soin la graine dont il se sert et s'assurer, autant que possible, que la graine qu'il achète représente réellement une variété que l'on sait être bonne; les variétés qui peuvent être recommandées en toute sûreté pour le Canada entier sont les Grimm's Baltique et la panachée de l'Ontario. Leur graine coûte peut-être un peu plus cher que celle de la luzerne commune, mais on ne devrait pas se laisser influencer par ce détail, puisque la graine bon marché donne une récolte qui est toujours plus ou moins sérieusement éprouvée par l'hiver. Au cas où il serait impossible de se procurer de la graine authentique des variétés qui précèdent, on pourra prendre de la graine de luzerne ordinaire, mais seulement si l'on peut avoir la garantie que cette graine a été produite au Canada ou dans le nord des Etats-Unis. Evitez la graine de luzerne venant d'un pays du sud, où les hivers sont doux. En outre, pour prévenir les ravages de l'hiver, certains soins sont nécessaires.

Il faut traiter la luzerne de façon à ce que, lorsque l'hiver arrive, elle puisse se protéger elle-même contre les froids. Or la meilleure protection qu'elle puisse avoir sous le climat canadien est une bonne couverture de neige. On voit donc qu'une luzernière, à la fin de la saison de végétation, doit être dans un état tel qu'elle puisse facilement retenir la neige; en d'autres termes, une luzernière ne devrait être jamais coupée à ras du sol en automne, jamais non plus la dernière coupe de la saison ne devrait être faite si tard que la végétation ne puisse reprendre. On devrait toujours laisser une bonne pousse d'automne de 8 à 12 pouces de hauteur comme protection pour l'hiver.

M.-O. MALTE,
Agrostographe du Dominion.

Il ne suffit pas de remiser les machines

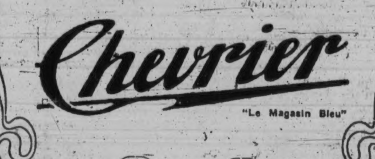
D'abord, faites une liste des réparations nécessaires pour la saison suivante; procurez-vous les pièces requises avec tous les boulons, rivets, ressorts, etc., afin que chaque instrument puisse être réparé et employé à temps. Un instrument toujours en bon état de préparation dure plus longtemps et donne un service beaucoup plus satisfaisant que celui qui est soigné irrégulièrement. Ensuite nettoyez et huilez chaque machine et donnez aux surfaces polies une application d'une préparation contre la rouille. La graisse d'essieu ou un autre lubrifiant fera l'affaire.

Une autre "créature" occupe aujourd'hui une place dans la remise à machines, c'est le cheval de fer de 24 heures par jour, c'est-à-dire le tracteur qui vient d'arriver sur la ferme. Deux choses exigent une attention spéciale si l'on veut faire un meilleur emploi de cet instrument la saison prochaine. Voyez d'abord à ce qu'il soit dans le meilleur état possible, puis renseignez-vous aussi bien que possible sur les principes essentiels de la manoeuvre des tracteurs. Lisez soigneusement les livres d'instruction, les journaux, les livres, les articles de magazine qui tous contiennent une richesse de renseignements. Suivez si vous le pouvez, l'une des classes de tracteurs tenues pendant l'hiver. Ne négligez rien qui puisse vous permettre de devenir un meilleur conducteur de tracteur. Un bon atelier est une chose indispensable sur presque toutes les fermes. Il vous fournira l'occasion d'acquérir l'habileté nécessaire pour faire les réparations, et d'ailleurs, aux moments critiques, comme à la saison de la récolte, des semailles, un long voyage en ville pour faire faire un réparage peut causer des pertes dépassant la valeur d'un atelier bien outillé.

La peinture, mentionnée en dernier lieu, n'est pas cependant le facteur le moins important pour prolonger la durée de la machine.

Les machines peintes sur la ferme sont plutôt une exception qu'une règle générale. L'utilité de la peinture est pour la préservation des matériaux plutôt que pour l'apparence. On ne doit se servir que de peinture de bonne qualité. Séchez et nettoyez les surfaces à peindre avant d'appliquer la peinture.

W.-L. GRAHAM,
Assistant, Service des Cultures.



COMMENT DEBARRASSER UN POULAILLER DE LA VERMINE

On nous demande souvent pourquoi les poules cessent de pondre lorsqu'il fait chaud. Certaines poules pondent très bien toute la saison, puis, tout à coup, la ponte diminue et parfois s'arrête momentanément.

Naturellement, on ne saurait s'attendre à ce que les poules pondent régulièrement en tout temps. Des poules qui ont bien pondu tout l'hiver se reposent généralement vers la mi-été ou lorsqu'elles commencent à muer. Mais lorsque la ponte diminue rapidement et cesse même, sans raison apparente, on peut soupçonner la vermine.

Mites rouges

De toutes les nombreuses variétés de vermine qui infestent les poulaillers, la mite rouge est la plus ennuyeuse. Les mites rouges ne se trouvent pas, en général, sur les poules, comme les mites ordinaires, on ne peut pas non plus les détruire au moyen de poudre insecticide, comme on le fait pour la vermine ordinaire. Cette mite se multiplie très rapidement, surtout pendant les chaleurs, généralement dans les fentes qui contiennent des débris ou dans des nids poussiéreux. Elle n'est pas d'une couleur rouge, comme on le suppose généralement, elle est grise et n'est qu'après qu'elle s'est posée sur les poules et qu'elle est gorgée de sang, qu'elle paraît rouge. Les jeunes mites sont blanches et n'ont que six pieds, mais après avoir changé de peau, ce qu'elles font à plusieurs reprises, elles ont huit pattes. On voit autour des perchoirs une substance qui ressemble à de la poudre blanche; ce sont les peaux rejetées par les mites. C'est souvent la première indication de leur présence. Elles peuvent vivre et se produire pendant des mois sans nourriture animale; les jeunes se nourrissant tout d'abord probablement de saletés ou de bois pourri. C'est dans les poulaillers sombres et sales qu'elles se multiplient le plus; elles se trouvent dans des poulaillers un an après que les poules en avaient été enlevées. Elles attaquent généralement les poules la nuit, mais on les trouve parfois sur les poules qui pondent; souvent même elles chassent les poules couveuses de leurs nids. Elles percent la peau avec leurs mâchoires pointues et sucent le sang, puis se retirent pour se cacher dans les fentes, les crevasses de perchoirs, des nids ou des autres parties du poulailler. Elles rendent l'âme ou les autres animaux, sans une grave irritation, si elles ne restent jamais longtemps sur eux.

Remèdes

Si les volailles se portent pas bien, si elles ont plus maigres qu'elles devraient être, il faut examiner soigneusement le poulailler pour voir s'il y a des mites. La nuit on peut voir les mites sur les poules ou courant le long des perchoirs. Le jour, on examinera soigneusement les fentes, les crevasses des perchoirs des murs, on soulèvera les perchoirs et on examinera les endroits où ils viennent en contact avec les soutiens. Si on trouve des mites, la première chose à faire sera de nettoyer le poulailler à fond. On enlèvera toutes les fientes, toutes vieilles bourres de nids, et la terre et on balayera toutes saletés et on brûlera le tout. Ceux qui ont l'avantage d'une pompe à pression d'eau à leur disposition pourront introduire un tuyau dans le poulailler, à la plus forte pression possible et projeter l'eau dans toutes les fentes, malheureusement, la plupart des cultivateurs n'ont pas cet avantage. Il vaudrait donc brosser les murs avec une brosse ou un vieux balai, puis les arroser ou peindre parfaitement avec un bon désinfectant. On rentre la poussière au bout de quelques jours pour détruire les mites qui éclosent après la première application. Le désinfectant peut être appliqué avec une pompe à pulvériser à bras si l'on en a pas, avec une brosse; dans tous les cas, il faut employer une bonne quantité liquide; et inonder tous les fentes.

Désinfectants

Pour travaux de ce genre ordinairement des désinfectants de la propreté, on... la plupart des ... pouller.

... leurs désinfectants ... puisse se servir ... le suivant. ... livre et demie de lessive concentrée dans la plus petite quantité d'eau possible. On doit faire cette solution deux ou trois heures avant de l'employer, car la lessive doit être employée à froid. On met ensuite trois pintes d'huile de lin crue dans une jarre en grès de cinq gallons puis on y verse la lessive très lentement, tout en brassant. On continue à brasser jusqu'à ce que l'on ait obtenu un savon liquide, puis on ajoute graduellement deux gallons d'acide carbolique (phénique) brut ou de créosote du commerce en brassant continuellement jusqu'à ce que l'on ait obtenu un liquide d'un foncé clair. On met deux ou trois cuillerées à soupe de ce mélange dans un gallon d'eau.

Le mélange que nous venons d'indiquer est le meilleur remède contre les mites, mais ceux qui ne veulent pas se donner la peine de le préparer peuvent se servir d'une bonne solution de "zénoléum" ou d'une autre préparation de créoline.

L'huile de charbon ordinaire tue les mites mais comme elle s'évapore rapidement ses effets ne sont pas durables. Une excellente "peinture" à appliquer aux juchoirs et aux nids est composée d'une acide carbolique à trois ou quatre parties d'huile de charbon.

Même après le nettoyage du poulailler, il faut inonder régulièrement les fentes dans les juchoirs et les nids pendant l'été avec la peinture que nous venons de mentionner ou l'huile de charbon. Ces méthodes aideront beaucoup à tenir les mites en échec, mais il ne faudra pas se dispenser pour cela de faire, aussitôt que possible, le nettoyage complet et annuel du poulailler.

Pour faciliter ce nettoyage, toutes les garnitures du poulailler, juchoirs, nids, etc., devraient pouvoir être déplacées. Si elles sont en permanence dans votre poulailler, profitez du premier jour de pluie pour les changer. Ce sera du temps bien employé.

F.-C. ELFORD,
Aviculteur du Dominion.

Réparation des machines de ferme en hiver

"Pourquoi les cultivateurs n'emploient-ils pas plus de machines?" dit avec un haussement d'épaules l'homme "bien renseigné" quand on lui parle de la rareté de la main-d'oeuvre sur la ferme. Mais c'est bien ce que font les cultivateurs depuis une génération, ou depuis que les gages offerts en ville sont beaucoup plus élevés que ceux qui sont offerts sur la ferme. Aujourd'hui le prix des machines a doublé parce que les machines ne poussent pas sur la terre, sous l'action du soleil, comme les récoltes—et qu'elles sont faites dans les villes, par des ouvriers qui se font payer beaucoup plus cher que le cultivateur ne gagne. Du reste il existe une limite à la quantité de machines que le cultivateur peut acheter, à la mesure dans laquelle il peut remplacer la main-d'oeuvre coûteuse par ces machines. En d'autres termes, les machines sont maintenant une main-d'oeuvre chère.

Les cultivateurs feront donc bien de remiser soigneusement leurs machines, puisque leur prix monte toujours, car un instrument bien soigné dure quatre ou cinq ans de plus que celui qu'on laisse en plein air. Un bon cultivateur ne laisse jamais ses voches et ses chevaux dehors sous la pluie ou sous la neige, il se hâte d'ensemencer ses champs à temps et dans le meilleur état possible, et il rentre ses récoltes promptement pour en perdre le moins possible. Beaucoup d'entre nous font toutes ces choses et cependant gaspillent une partie de leurs recettes durement gagnées dans l'achat de machines à prix fabuleux ou dans des réparations coûteuses.

Veillons donc à ce que chaque instrument dure et ne se rouille pas. Nous savons tous qu'ils devraient être remisés, mais il y a remise et remise: une machine qu'on laisse sous un arbre est peut-être tout aussi bien que celle que l'on met sous un hangar dont le toit coule ou sous un hangar ouvert, mal égoutté, ou encore un hangar où les poules vont se jucher.

LES EVENEMENTS

La session fédérale le 26 février prochain

Ottawa, Ont., 19. — Sir George Foster, qui agit actuellement comme Premier Ministre, a annoncé que la session fédérale sera ouverte jeudi, le 26 février prochain.

L'adresse en réponse au discours du trône sera proposée par Hume Cronyn, député de London, et secondée par Alexander McGregor, représentant le comté de Pictou.

On fera à brève échéance des élections partielles dans les comtés de Kamouraska et du Témiskaming pour remplir les vacances occasionnées par la démission de M. Ernest Lapointe, maintenant de Québec-Est, et la mort de M. Frank Cochrane, survenue en décembre dernier.

C'est à cette session que l'hon. M. King fera ses débuts comme chef du parti libéral, en remplacement de M. McKenzie.

Autre fait important, c'est que la députation et le Sénat occuperont le nouvel édifice du Parlement.

La session durera trois ou quatre mois, et l'on croit que Sir Robert Borden ne reviendra au pays qu'après la prorogation.

Aussitôt après l'ouverture des Chambres, il y aura un caucus unioniste pour choisir un lieutenant à Sir George Foster. On mentionne le nom de l'hon. C.-J. Doherty comme devant être l'élu à cette charge.

Il reste six semaines pour préparer le programme sessionnel. Il y aura probablement une loi concernant la construction maritime, le rapport de l'amiral Jellicoe sera déposé et il sera également question de la réforme du tarif.

La régie des écoles à Ottawa

Le *Droit*, d'Ottawa, raconte comme suit l'entente qui vient d'être conclue au sujet de la question scolaire:

Les derniers développements relatifs à la question des écoles séparées de notre ville, vont faire disparaître la mésentente entre les catholiques d'Ottawa.

La régie des écoles catholiques, pour les enfants de langue anglaise, a été confiée aux cinq commissaires de langue anglaise.

Les commissions de langue française ont toujours reconnu que les parents de langue anglaise préfèrent confier l'éducation de leurs enfants à des représentants de leur nationalité.

L'abstention dans ces dernières années, des électeurs de langue anglaise de prendre part aux élections des commissaires, a empêché la mise en vigueur de ce principe.

Avec l'assentiment accordé d'une façon très bienveillante par les commissaires de langue française, ce nouveau comité de régie a cru bon d'engager les instituteurs qui se sont mis en grève en septembre dernier.

Au retour des vacances, ce matin, à la réouverture des classes, tous les anciens instituteurs de langue anglaise, y compris l'ex-principal de l'école St-Patrice, M. Arnold Kelley, et Mlle O'Meara, étaient à leur poste, prêts à reprendre la direction de leurs classes.

A l'avenir, l'administration des écoles anglaises sera soumise à la régie des commissaires de langue anglaise, qui ont à leur tête le R. P. Cornell, O. M.I. Ces commissaires forment un comité de la commission scolaire, qui aura le pouvoir d'engager comme de renvoyer les instituteurs et institutrices.

La nouvelle commission en est venue à cette entente à une assemblée tenue lundi dernier. Les membres du comité de langue anglaise ne tarissent pas en éloges à l'adresse de leurs collègues de langue française, qui les ont tant secondés dans l'acceptation de ces projets d'harmonie dans nos écoles.

Le comité de langue anglaise se compose des commissaires suivants: W.-H. Bingham, quartier Ottawa; Michael O'Farrell, quartier Rideau; Thos Brown, quartier Dalhousie; le R. P. Cornell, O.M.I., quartier St-Georges; Thomas Donovan, quartier Centre.

M. Samuel Genest, président de la commission, déclara qu'il n'avait absolument rien à dire pour la publicité à ce sujet, excepté qu'il y a eu une assemblée lundi dernier pour tous les membres de la commission, et qu'il était décidé, comme il l'a toujours été d'ailleurs, d'en venir à une entente avec tous les catholiques de la ville d'Ottawa.

La monnaie canadienne

Ottawa, 12. — L'étalon d'argent dans la monnaie canadienne est considérablement diminué par un ordre en conseil publié par la Gazette du Canada. Cet ordre en conseil dit que "le et après le 1er janvier 1920 l'étalon d'argent dans la monnaie canadienne devra être de 800 pour cent d'argent et de 200 p.c. d'alliage."

Notre monnaie actuelle contient 925 pour cent d'argent et 75 pour cent d'alliage. La monnaie américaine ne contient que 900 pour cent d'argent. En Scandinavie et dans plusieurs autres pays le pourcentage est de 80.

Le but du gouvernement, en ordonnant cette diminution, est d'empêcher l'exportation de notre monnaie pour la fondre et la revendre.

S. G. Mgr J. R. Léonard

Rimouski, 12. — Sa Grandeur Mgr Joseph-Romuald Léonard, évêque-élu de Rimouski, recevra la consécration épiscopale le 25 février prochain, jour de la fête de saint Mathias, apôtre, et 21e anniversaire de son ordination sacerdotale. Cette cérémonie aura lieu dans la cathédrale de Rimouski.

La prohibition au Manitoba

Brandon, Man., 13. — Les United Farmers, par un vote unanime, ont adopté une résolution demandant au gouvernement provincial d'adopter immédiatement une législation prohibitive des liqueurs alcooliques. On voudrait qu'il soit défendu aux habitants du Manitoba d'acheter ou d'avoir en leur possession des liqueurs enivrantes. La résolution demande un referendum pour en défendre l'importation.

La malle aérienne aux E.-U.

Washington, 17. — On établira quatre nouveaux transports aériens pour le service postal, de façon à relier les plus importantes villes du pays avec les ports du Pacifique et de l'Atlantique si le Congrès vote $3,000,000 à cette fin. C'est ce qui a été décidé par le Gérant général du service des Postes.

Il est question d'un cinquième transport, mais rien n'a encore été décidé à ce sujet par le département. Ce service nouveau se fera de la façon suivante: de Chicago à San Francisco, assurant ainsi un service postal entre New-York et la côte du Pacifique; de Pittsburg à Kansas City via Cincinnati, Indianapolis et Saint-Louis, reliant New-York à l'Atlantique par un prolongement de Washington; de Minneapolis et Saint-Paul à Saint-Louis via Chicago.

Le sucre à 16 sous la livre

Ottawa, 17. — La Commission du commerce a annulé ses instruction du mois de septembre dernier, concernant le sucre, et permet aujourd'hui aux marchands de vendre cette nécessité de la vie à 16 sous la livre.

Lorsque le prix avait été fixé à 12 sous, le sucre brut se vendait 6½ sous la livre. Aujourd'hui, les raffineurs le paient 11½ sous.

Le sucre granulé se vend actuellement aux Etats-Unis, 18 à 22 sous la livre. Le Canada et les Etats-Unis ne peuvent pas contrôler la situation, qui dépend entièrement des marchands de sucre brut des Indes Occidentales.

Les six raffineries au Canada devront s'entendre pour vendre le sucre à un prix qui permettra de le vendre au détail à 16 sous la livre.

Le procès des écoles publiques

Le chef du nouveau gouvernement de l'Ontario n'est pas tendre pour les fameuses écoles publiques de sa province. Il a déclaré, à Brantford, que "les écoles élémentaires ontariennes avaient enseigné aux enfants un petit peu de tout, mais qu'elles n'avaient point su leur apprendre à lire et à écrire d'une façon convenable." Le "Globe", de Toronto, ajoute que tous concéderont la vérité de cette critique. Voilà au moins une confession sincère.

La Société des Nations

On cherche pour unir les hommes ennemis, un lien universel. On crée des mots, on invente des systèmes, on échafaude des organisations branlantes que le moindre souffle va jeter à terre. Il serait si simple d'utiliser ce qui existe. Le lien existe ferme, stable, éprouvé, supérieur à la circonscription nationale, à la communion ethnique, à la fraternité des langues. Cela s'appelle catholicisme. Voilà la grande force que les chefs des nations s'obstinent à ne pas voir et qui seule pourrait permettre d'asseoir sur quelque chose les bases d'un édifice international. Et voilà pourquoi on regrettera toujours que le préjugé anticatholique, pour ne pas dire la haine, ait évincé le Pape du Congrès de la Paix.

M. Deschanel est élu haut la main

Versailles, 17. — M. Paul Deschanel a été élu président de la République française par l'Assemblée nationale.

M. Deschanel a reçu 734 votes, sur 889.

Le détail des votes donnés à l'élection présidentielle est comme suit: Paul Deschanel, 734; Charles Jonnart, 66; Georges Clemenceau, 56; Léon Bourgeois, 5; Capitaine Jacques Sadoul, 1.

Paul-Etienne-Louis Deschanel, publiciste et homme politique français, est né à Bruxelles en 1856, où son père, Emile Deschanel, avait été exilé après le 2 décembre. Licencié ès Lettres et en droit, il fut secrétaire de deux ministres, puis entra dans l'administration comme sous-préfet en 1877. Elu en 1885 comme républicain, député d'Eure-et-Loir, il a été constamment réélu depuis à Nogent-le-Rotrou. Il devint vice-président de la Chambre des députés de 1896 à 1898 et en fut élu président en juin 1898. Il a été défait en 1902 comme candidat à la présidence de la Chambre. Il a été ensuite nommé président de la commission parlementaire des affaires étrangères et des colonies, poste qu'il garda de 1905 à 1909.

En 1912, M. Deschanel a été élu président de la Chambre des députés en remportant la victoire contre M. Henri Brisson. En 1913 M. Deschanel avait posé sa candidature pour la présidence de la république contre M. Poincaré, mais il n'avait recueilli que 18 voix.

M. Deschanel a collaboré à plusieurs journaux. Il a publié la *Question du Tonkin* (1883); la *Politique française en Océanie* (1884); les *Intérêts français dans l'Océan pacifique* (1885); *Orateurs et hommes d'Etat* (1888); *Figures de femmes* (1889); *Figures littéraires* (1889); *Questions actuelles* (1891); la *Décentralisation* (1895); la *Question sociale* (1898); la *Politique nouvelle* (1898), etc. Il a été élu membre de l'Académie française en remplacement d'Edouard Hervé en 1899.

Dans une entrevue accordée à "Excelsior", de Paris, le maréchal Foch recommande, avec instances, que la France se prépare consciencieusement à toutes les éventualités: "C'est une mesure de prudence nécessaire, expose-t-il. Avec les meilleures intentions du monde, la guerre n'est pas toujours inévitable. S'il faut deux adversaires pour la faire, il suffit d'un pour la provoquer."

FREQUENTATIONS

Aux parents qui ont des filles à marier

— Votre fille est fréquentée, Madame?

— Oui, Monsieur.

— Et le jeune homme vient la voir souvent?

— Oh! oui, Monsieur, plusieurs fois la semaine d'ordinaire; il passe même avec elle les après-midi du dimanche.

— Laissez-vous ces jeunes jeunes gens seuls au salon?

— Ah bien! Monsieur, j'ai mes occupations à la maison. Je ne puis pas tenir compagnie à ma fille durant des heures entières. Da'illeurs j'ai remarqué que les jeunes gens ne semblent pas trop le désirer euxmêmes. Quand je suis là, la conversation languit, mais dès que je tourne le dos, elle reprend plus animée que jamais. La porte reste ouverte et je les surveille de loin.

— Leur permettez-vous de sortir ensemble sur la rue?

— Sans doute, Monsieur, quand le temps est beau ils font une promenade ensemble, ou même un tour à la campagne... Ma fille aime beaucoup à prendre le grand air, mais elle rentre toujours à des heures convenables, jamais plus tard que dix ou onze heures du soir.

— Et le jeune homme a demandé votre fille en mariage?

— Non, pas encore... mais j'ai bon espoir...

— Quel âge a-t-il?

— Dix-huit ans, l'âge de ma fille.

— Est-il en état de s'établir?

— Non, pas avant deux ou trois ans. C'est un jeune commis; il ne gagne encore que quatre piastres par semaine; ce n'est pas assez pour se marier, mais dans une couple d'années, il aura certainement une augmentation de salaire.

— Et voilà longtemps que ces jeunes gens se fréquentent?

— Oui, Monsieur, voilà bientôt deux ans que le jeune homme vient voir ma fille.

— Voudriez-vous me permettre, Madame, une dernière question, délicate, mais cependant bien importante?

Cette fréquentation dure déjà depuis deux ans, elle durera deux autres années encore avant le mariage. Ainsi donc pendant quatre ans, ces jeunes gens vivront en liberté presque complète. Et vous ne craignez pas, Madame, que la vie chrétiene de votre fille en souffre? que ses moeurs...

— Oh! pour cela, Monsieur, je suis parfaitement tranquille; ce jeune homme est tout à fait honorable... Quant à ma fille, j'en réponds comme de moimême.

Réponse de la Sainte Ecriture

A toutes ces assurances, Madame, je me permets d'opposer les Saintes Ecritures.

Dans les Evangiles, Notre-Seigneur nous donne ce grave conseil: "Veillez et priez pour ne pas entrer en tentation, car l'esprit est prompt mais la chair est faible."

Et l'Esprit-Saint nous dit: "Celui qui aime le péril y périra."

Votre fille cherche-t-elle vraiment à se garantir de tentations par la prière, la vigilance? Fuit-elle le péril?

Dans ces tête-à-tête avec son ami, elle prête l'oreille aux discours les plus propres à allumer les passions, elle ouvre son âme aux sentiments les plus capables de l'émouvoir. Et vous vous imaginez que ses pensées resteront toujours chastes? que son coeur demeurera toujours insensible aux attraits du plaisir, aux charmes de la tentation?

Vous vous trompez, Madame, laissez-moi vous le dire franchement. Votre fille est fille d'Eve comme les autres, et par conséquent, elle en a les faiblesses et les misères. D'ailleurs, quelle vertu humaine ou angélique pourrait sortir triomphante d'une pareille épreuve?

Vous refusez de tenir compagnie à votre fille, quand elle reçoit son amoureux. Eh bien! le démon prendra votre place.

Il suggérera à ces jeunes gens des propos qui amollissent le coeur, des désirs qui enflamment l'imagination et la fascinent peu à peu; puis, au moment favorable, il attaquera la volonté, et, je crains bien qu'il ne la fasse fléchir.

Les Livres saints l'ont dit: "Celui qui aime le péril y périra." Votre fille donnera-t-elle donc un démenti à cette parole de l'Esprit de Dieu?

Voici ce qui arrivera. Je vais vous le dire.

Lentement mais sûrement, le démon affaiblira les bonnes résolutions qui, j'en conviens, sont maintenant dans le coeur de ces jeunes gens; peu à peu, il les rendra plus hardis... il les entrainera sur la pente glissante des concessions qui mènent au remords et parfois même à une catastrophe irrémédiable. Vous vous récriez d'indignation, ces paroles vous offensent, d'autres femmes se sont indignées de la sorte et pourtant..

Mais je vous l'accorde, votre jeune fille évitera le déshonneur suprême, cependant voulez-vous savoir comment finira cette fréquentation? Ecoutez.

Fin de la fréquentation: Abandon ou mariage

Neuf fois sur dix, quand le jeune homme songera sérieusement à s'établir, savez-vous ce qu'il fera?

Laissant là votre jeune fille à sa triste destinée, il s'en ira chercher ailleurs une jeune personne, pieuse, modeste et réservée, et, après quelques semaines seulement de fréquentation, il la conduira à l'autel et en fera sa femme...

Alors, de concert avec votre fille vous vous lamenterez, vous pleurerez, vous parlerez, de mauvaise foi, de parjure, de trahison infâme.

Qui donc a trahi en cette affaire, Madame? Qui devait protéger cette jeune fille sans expérience de la vie et l'avertir du danger? Qui devait arrêter cette fréquentation et forcer ce jeune homme à s'expliquer plus tôt? Interrogez votre conscience.

Maintenant, le mal est fait. Votre jeune fille, abattue par le coup fatal, après avoir sacrifié à cette folle liaison toutes ses chances d'avenir, après avoir vu, peut-être, périr l'une après l'autre toutes les vertus de son âme, demeurera sur le chemin de la vie, comme une fleur flétrie sans beauté et sans parfum, et que personne ne songe plus à cueillir.

La conduite de ce jeune homme vous semble bien étrange. Vous ne pouvez vous expliquer pourquoi, lui qui paraissait tant aimer votre fille, l'a abandonnée au moment même où le mariage devait tout conclure! Si vous le voulez, Madame, je vous donnerai le mot de ce mystère douloureux. Il sera dur pour vous de l'entendre, mais en vous faisant comprendre votre imprudence, il vous aidera à faire votre *mea culpa*.

Voici ce qu'en pareilles circonstances, un jeune homme répondit aux reproches qu'on lui faisait:

"Oui, j'ai fréquenté longtemps cette jeune fille, mais j'étais jeune et j'aimais à m'amuser... Aujourd'hui, je songe sérieusement à me marier, mais je veux avoir pour femme une personne *que je puisse estimer et respecter*..."

Pourtant il peut se faire que cette longue fréquentation aboutisse enfin au mariage.

Voilà donc les jeunes gens rendus aux pieds de l'autel, ils demandent à Dieu de bénir leur union.

Quelle préparation ont-ils apportée à un acte si solennel? En quel état se présentent-ils devant leur Maître?

Qu'ont-ils fait pour mériter la bénédiction qui donne la force de remplir les obligations si sérieuses du mariage et qui assure le bonheur du foyer domestique?

Voulez-vous savoir pourquoi tant de mariages sont malheureux? Vous en trouverez souvent la cause dans la longue et dangereuse fréquentation qui les a précédés. C'est la revanche de Dieu. Il faut expier dans l'âge mûr les folles de la jeunesse. Une courte fréquentation et de longues prières font les bons ménages. — *P. Hamon*, (*Misères humaines*).

Conclusion

Dons, nous devons conclure avec Mgr Bourget et exiger avec lui (voir ses mandements, 15 février 1843 et 19 février 1868 dont nous résumons les clauses) 1o que les veillées ne soient pas nocturnes, c'est-à-dire qu'elles ne soient pas prolongées au-delà de neuf à dix heures; 2o qu'elles ne se fassent pas pendant de longues années; 3o qu'elles aient *toujours* lieu sous les yeux des parents, ou, en leur absence, sous ceux de quelque personne respectable, et jamais dans des appartements où les jeunes gens seraient sans témoins. Les pères et mères, maîtres et maîtresses sont tenus, en conscience, d'empêcher leurs enfants et autres personnes sous leur domination, de faire des fréquentations, seuls, soit à la maison, en promenade, ou en d'autres l[...]

Moitié prix

LE TANGO BLOND

Un curé écrasé... écrasé...

Une mère de famille, très femme du monde, toilette confortable et discrète...

Sa fille, jolie petite bête superficielle et offensive qui, d'avance, me regarde avec une inquiétude au fond des yeux.

— Monsieur le curé, je viens vous voir parce que la lettre de Son Eminence nous a un peu troublées. Elle condamne les danses exotiques, mais elle ne précise pas. Or, ma fille doit conduire un rallye demain; ses petites amies lui téléphonent: "Qu'est-ce qu'on dansera.....? Tango... Fox-trot...?" Aussi je viens vous trouver... vous avez été curé de Montmartre... vous avez les idées larges... Enfin, que pensez-vous du tango?

Moi, je répondis:

— Je ne sais pas si j'ai les idées larges... C'est même une expression que je n'ai jamais comprise. Mais, en effet, j'ai été curé de Montmartre et je sais très bien ce que pensent du tango les petites poupées de la Butte, et surtout ce qu'elles disent des mères qui y conduisent leurs filles!...

— Et qu'en disent-elles...?

— C'est très difficile... même à traduire...

* * *

Ici, la jeune fille entre en ligne avec une petite voix autoritaire et saccadée:

— Enfin, Monsieur le curé, moi, je puis vous certifier ceci: j'ai un cours de danse qui est très bien; j'y vais le matin avec des petites amies...

— ... Qui sont également très bien...

— Parfaitement! Et nous dansons le tango et le fox-trott, et je vous assure que c'est très convenable!

— Mademoiselle, vous avez absolument raison! Votre professeur de danse est un homme intelligent. Il doit ménager la clientèle américaine qui paye royalement et la clientèle française qui est la clientèle courante. Il avait deux moyens: ou de faire danser le tango en le baptisant autrement, mais alors il perdait le bénéfice considérable de la perversité du titre; ou alors de faire deux tango: un, le vrai, celui qui justifie son nom... et l'autre.

... C'est ainsi qu'est né le tango des familles, un tout petit tango ingénu, innocent et blond, un peu ondulant, mais si peu!... un tango qui rendrait ridicules les terreurs des gens graves...

Cela devait arriver. C'est la théorie classique des aiguillages et des tolérances habilement imposées. Cela commence tout doux, pour vous mener ensuite au diable. D'ailleurs, ce tango-là, je vous confie, Madame, que vos danseurs l'apprécient très peu...

— A ce compte-là, toutes les danses sont impures!

— Non, pas toutes... Il y a des danses de respect comme la pavane, des danses de grâce comme le menuet, des danses guerrières, religieuses ou funèbres. Beaucoup d'autres sont dangereuses et font peur à l'Eglise, mère des âmes. Mais le tango, lui, est répugnant par définition.

* * *

Et comme le temps pressait, le curé brûla les stations:

— Que votre fille, Madame, désire danser le tango... passe! Elle ne comprend pas... du moins je l'espère... Mais vous Madame, vous, la protectrice née de votre enfant!... Vous qui savez ce que telle attitude signifie, comment pouvez-vous venir me demander une permission que le bon Dieu luimême ne pourrait pas donner, car elle est contre toute conscience. En supposant votre fille complètement naïve, toutes ses compagnes ne sont pas comme elle... Elle contribue donc au scandale... elle augmente de tout le poids de son honnêteté une mode abominable... elle est une occasion de tentation si elle danse avec un jeune homme qui est un jeune homme... Ne niez donc pas l'évidence!

* * *

Il y eut une sorte de silence de résignation. Moi, retenant à chaque instant l'expression d'une pensée qui s'incarnait dans des mots trop nets.. Elle, gênée, avec un peu de rancune, ayant espéré une nuance, un "peut-être" dans la faiblesse duquel elle se serait faufilée.

— Pratiquement, Monsieur le curé, vous savez bien que l'on ne danse plus que ça..?

— Et c'est votre honte à vous, femmes honnêtes!.. Comment!.. vous appartenez à un pays d'un goût suprême qui, peu à peu, en s'épurant chaque siècle davantage, a donné une forme définitive et souvent exquise aux plus belles danses du monde... Ce trésor d'art, vos aïeules des grands siècles vous l'ont transmis, et, au lieu d'en être fières, de le garder, de le défendre, de l'imposer comme elles le faisaient jadis, comme vous en avez le droit et le devoir... vous vous mettez stupidement, vous, les femmes de grand goût,... vous, les femmes distinguées, à la remorque de je ne sais quels nègres sadiques de la Plata ou de San-Francisco!..: Ne protestez pas, Madame!... le tango est impur jusque dans son nom, et je ne sais pas quel est le plus mauvais, du tango qui s'affiche, ou de celui qui se cache..

... Il y a, d'ailleurs, un déboussolage général contre lequel tous les Français de race devraient protester.. déboussolage au Salon d'automne... déboussolage au cinéma... déboussolage dans les "dancings" dont les recettes sont affolantes... déboussolage jusque dans l'ameublement familial... tapis violet et noir, éclairage réservé aux plinthes basses... plus de chaises... on s'assied maintenant sur les coussins... tout convergeant vers les mêmes choses... et quelle choses!... Si Martial revenait, il serait content, nous marchons vers ses moeurs.

* * *

— Alors, concluons, dit la mère.

— Concluons: Un de mes jeunes gens me disait l'autre jour: "Si je voyais ma fiancée danser le tango avec tel ou tel de mes amis dont je connais les pensées intimes, précisément parce qu'ils sont mes amis, je lui enverrais le soir même le billet suivant: "Mademoiselle, finissez donc avec qui vous avez commencé..."

— Dans ces conditions, je ne puis plus aller nulle part!.. Je n'aurai plus aucun plaisir!.... s'écrie la jeune fille.

Et elle se met à pleurer.

Et moi... moi, le sensible, qui me suis toujours effrondré devant les larmes, ce sang du coeur, je la regarde, cette jeune Française, qui pleure pour tangoter et fox-trotter... je la regarde avec des yeux durs.

Car derrière elle, par delà les petites boîtes à sauteries et les petites tasses des petits thés, j'aperçois les grands faubourgs affamés d'apôtres, et où gronde toujours l'orage populaire... je vois les mansardes de misère appelant les anges de la charité, les petits laïques des banlieues sans catéchisme, tant de deuils sans consolations, tant de malades abandonnées dans les hôpitaux, tant de prose sans le bleu de la foi religieuse, tant de scandales sans la protestation nécessaire, écrasante, de l'exemple.

Et, pour la première fois de ma vie, des larmes m'ont dégoûté...

Pierre L'ERMITE.

Essai non coûteux. — Aux personnes qui souffrent d'indigestion, de rhumatisme ou d'autres maux provenant d'un dérangement du système digestif, on recommande l'essai des Pilules Végétales de Parmelee, quand bien même le patient n'y serait pas habitué. L'essai n'en est pas coûteux, et le résultat fera un nouveau client de cette excellente médecine. Leur action est si efficace que beaucoup de guérisons peuvent certainement être attribuées à leur usage dans des cas où d'autres pilules ont été inefficaces.

Prisonniers allemands

Paris, 16. — Le premier ministre Clémenceau a ordonné de rapatrier immédiatement 4,000 prisonniers allemands qui sont encore détenus en France.

Nous en avons du tabac!!!

Là! mes vieux! sortez la pipe maintenant, car il y a de quoi mettre dedans. De par-ci, de par-là, nous arrivent des paquets de tabac, et du bon, aussi!! Allons, mes vieux, fumons à qui mieux mieux.

Donc, à vous tous qui avez entendu la demande du vieux reclus de l'Hospice Youville, merci, merci. A votre santé, bonnes et charitables gens: Heureux nous fumons.

Les vieillards de l'Hospice Youville.

L E ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, lundi, le 26 janvier 1920, des soumissions pour des changements et additions au bureau de poste de Portage-la-Prairie, Man., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur l'enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: "Soumission pour changements et additions au bureau de poste de Portage-la-Prairie, Man."

On peut consulter les plans et devis et se procurer des formules de soumission aux bureaux de l'architecte en-chef, du ministère des Travaux publics, Ottawa; du concierge de l'édifice public, Portage-la-Prairie, Man., et de l'architecte résident, édifice Lindsay, Winnipeg, Man.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque de 10 p.c. du montant de la soumission, à l'ordre du ministre des Travaux publics, accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons des emprunts de guerre du Dominion, ou des bons d'emprunt et des chèques, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,

C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le [...] janvier 1920.

"Avis aux Créanciers"

A PROPOS de la succession de feu Israël Poitras, résidant de son vivant dans le village de Saint-Malo, dans la province du Manitoba.

TOUTES LES RECLAMATIONS contre la dite succession doivent être envoyées aux soussignés à leur bureau, 57, Immeuble Aikins, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le dixième jour de février, A. D. 1920.

Daté à Winnipeg, dans le Manitoba, ce [...]e jour de janvier, A. D. 1920.

Graham & Graham,
Avocats de Georges LaFortune, administrateur du testament annexé.

La question du français devant l'Assemblée législative de la Saskatchewan

Un débat historique

L'Assoc. catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, poursuivant sa campagne de propagande française dans l'Ouest, vient de réunir et de publier en brochure le texte anglais des discours prononcés par les honorables Martin, Motherwell, Latta et Dunning, lors du débat sur les amendements à la loi scolaire, à la Législature provinciale de Régina en décemre 1918.

On se rappelle le rententissement de ces séances mémorables. En dépit de la grande publicité qui leur fut faite à l'époque, par la presse de toute opinion, elles étaient néanmoins destinées, comme tant d'autres événements, à tomber dans l'oubli. L'initiative de l'A.C.F.C. vient à point pour en raviver le souvenir et en perpétuer les enseignements.

Ce fameux débat sur la question des langues fut, en réalité, un grand débat sur la question du français, envisagée du point de vue national; aussi rivalise-t-il d'importance avec le célèbre débat sur la motion Lapointe aux Communes, en mai 1916.

Le résumé historique très complet de la question du français au Canada et spécialement dans les anciens Territoires du Nord-Ouest, donné à cette occasion par M. Martin, est de nature à éclairer bien des gens dont les connaissances sur ce point sont plus que rudimentaires. A vrai dire, ce retour sur le passé ne va pas pour nous sans quelque mélancolie; il est pénible de constater que chaque étape est marquée par une nouvelle diminution de nos droits. Néanmoins le principe même de ces droits s'est trouvé sauvegardé d'une façon continue depuis la conquête. Un trop grand nombre l'ignorent malheureusement, même dans la classe supposée instruite.

Ces discours sont tout autant d'actualité aujourd'hui qu'il y a un an. Les faits et les arguments qu'ils renferment, sont de ceux qui peuvent nous être utiles chaque jour dans la poursuite du bon combat. Les Canadiens français de la province de Québec y trouveront des informations de première main sur la situation de leurs compatriotes de la Saskatchewan au point de vue du français; ceux des groupes extérieurs y puiseront des indications précieuses pour les guider dans leurs propres luttes.

The Language Question before the Legislative Assembly of Saskatchewan est en vente au Secrétariat de l'A. C. F. C., bureaux du *Patriote de l'Ouest*, Prince-Albert, Sask. Prix: 25 sous l'exemplaire franco, $2.50 la douzaine, $20.00, le cent.

L'ONTARIO ET QUEBEC

Des chiffres intéressants

L'Ontario depuis quelque temps s'est malheureusement acquis, aux yeux du monde entier, une triste réputation au sujet des langues. Au point de provoquer en Afrique du Sud, un grand malaise. Les indigènes de l'Afrique du Sud, apprenant le traitement qu'on a fait subir aux Canadiens-français de l'Ontario, comprennent eux aussi que quand ils deviendront une minorité dans leur pays, sous le même régime, ils subiront un sort pareil. Cette doctrine fatale d'une seule langue que l'Ontario a essayé d'appliquer aux Canadiens-français avec le cri de "pas de papisme" a contribué dans une grande mesure à renverser le gouvernement Hearst. C'est ainsi que l'autocratie s'est tuée de sa propre main armée.

Je ne vois pas de raison qui puisse justifier que les enfants de la province d'Ontario soient privés d'un degré égal d'éducation qui les mette en état de se comparer avec les enfants de la province de Québec où nous trouvons des centaines de mille non seulement instruits dans les deux langues, mais plusieurs passés maîtres dans les langues anglaise et française, comme on en trouve une preuve irréfutable dans le fait qu'une grande proportion des représentants les plus brillants des deux Chambres (le Sénat et la Chambre des Communes) sont, ou des Canadiens-français, ou des hommes parlant les deux langues. Le Canadien-français, reconnaissant la supériorité de sa propre langue et, tout en faisant de rapides progrès dans l'étude de la langue anglaise désire s'assurer, pour eux personnellement et tous ceux qui veulent l'apprendre, la conservation de la langue française, ce qui ne les rendra pas seulement de meilleurs chrétiens, mais de meilleurs sujets. Après tout, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Parcourez les pages de tout dictionnaire anglais et à part les monosyllabes, nous trouvons que la langue anglaise n'est rien autre chose qu'une agglomération de dérivés.

Voyagez, n'importe où, et vous trouverez sur le menu de tous les principaux hôtels l'extraordinaire influence de la langue française. N'avons-nous pas entendu, sans y prêter attention, le verdict du Conseil Privé d'Angleterre sur le règle-17, du département d'éducation d'Ontario, i. e. "Malheureusement, (ce règlement) est rédigé en langage obscur (anglais), et il n'est pas facile d'en comprendre la portée." Les Canadiens-français ne veulent pas être gouvernés par de telles énigmes. Et, naturellement, qui le voudrait? L'application du dit règlement 17 a mis nos écoles séparées sur le bord de la banqueroute. Voilà comment son "utilité" s'est condamnée elle-même; peu importe quelles aient été les bonnes intentions de ses promoteurs. Le Prince de Galles n'a-t-il pas créé ici un précédent en se servant de la langue française? Ne devrions-nous pas apprendre cette langue et même rivaliser les uns avec les autres pour ce faire puisque cette langue est une des richesses de notre pays qu'on peut acquérir sans qu'il nous en coûte rien.

Et permettez-moi de citer quelques statistiques comparées des deux provinces telles que prises dans le *Canadian Year Book* pour l'année 1918. Ces statistiques classent Québec comme la province la plus morale du Canada. En 1917 l'Ontario a eu 10,945 condamnations pour ivresse, tandis que Québec n'en a eu que 8,025; il y eut 10 divorces en Ontario, 4 dans Québec; causes de condamnation, 6,294 en Ontario et 3,376 dans Québec; condamnations de toutes sortes, 10,782 pour Ontario et 19,773 pour Québec.

La population de l'Ontario en 1911 était de 2,523,274, celle de Québec était de 2,003,232. La natalité de l'Ontario pour 1915 était de 25.15 et celle de Québec de 38.46 par mille de population. L'assistance à l'école, en Ontario, fut de 64.92 et celle de Québec 76.11. (Ceci pour l'année 1917). Le nombre des écoles en Ontario est de 6,651 et dans Québec, de 6,081. Cependant l'instruction n'est pas obligatoire dans Québec. En face de tels faits, n'est-ce pas le moment pour l'Ontario d'essayer de porter remède à ses propres maux plutôt que de dénigrer notre province française et catholique (Québec), où toutes les races vivent ensemble en harmonie. Ouvrons les yeux à un sentiment d'amour fraternel plus chrétien. Il y a de la place pour tout le monde, que chaque province profite des leçons que les autres lui donnent, se rappelant que les ancêtres des Canadiens-français d'aujourd'hui ont, pendant 225 ans, supporté des misères inouïes pour coloniser le Canada, avant qu'un seul Anglais se soit aventuré ici; nous rappelant aussi que les Canadiens-français forment une grande proportion de notre population industrielle tant urbaine que rurale ils ont droit à la protection des lois qui leur ont été garanties par la cession du Canada à l'Angleterre; et nous rappelant encore que nous ne posséderons une langue anglaise parfaite qu'autant que nous aurons mieux appris la belle langue française.

A notre nouveau parti politique d'Ontario, je dois dire que ses actions jusqu'ici ont été exemplaires et font prévoir le succès. Il y eut tendance, en certains milieux à les regarder avec méfiance. Permettez-moi de dire ici que la terre a produit des hommes dignes des plus hautes positions dans l'Eglise et dans l'Etat, incomparables par leurs qualités et par le nombre. Je voudrais suggérer aux chefs de ce parti d'écraser l'esprit de préjudice et de fanatisme, et ainsi, éviter à notre province de devenir un "Paradis perdu". A tout le Canada j'oserais dire: la seule méthode de faire une nation unie, avec un Canada contenant des races nombreuses, c'est de stabiliser les lois du pays qui rendront plus parfait l'attachement de tous les habitants au sol. Que cette saison sainte apporte à notre esprit les sentiments des bons bergers d'il y a 1919 ans qui ont suivi l'étoile de la paix sur la terre aux hommes de bonne volonté.

Margaret HOWARD,
(Diana d'Ottawa.)

Ottawa, 22 déc. 1919.

M. ALBERT DUBUC

Les quotidiens annoncent que M. Albert Dubuc, fils de feu Sir Joseph Dubuc, ancien juge-en-chef du Manitoba, vient d'être nommé magistrat provincial et siégera à Saint-Boniface durant l'absence de M. Royal, invalidé par la maladie.



Cette nomination semble plaire à tous, car les connaissance légales, l'expérience professionnelle et les aptitudes spéciales de M. Dubuc sont un gage assuré d'une sage administration par le nouveau magistrat.

M. Dubuc, qui est avocat de la Couronne depuis plusieurs années, continuera à le représenter à Winnipeg tout en pratiquant devant les autres tribunaux, et siégera l'après-midi, à Saint-Boniface.

Nos félicitations au nouveau magistrat.

A NOS MORTS

M. J.-E. Collon a l'honneur d'accuser réception des sommes suivantes, au nom du Comité d'érection d'un Monument pour les Français de l'Ouest canadien, morts au champ d'honneur:

Quatrième liste

Report des listes précédentes	$1,089.75
E. Bastide, Sandridge	$1.50
L. Gallard, Gravelbourg	5.00
E. Dadera, Fenton	5.00
Y.-D. Auffret, Saint-Boniface	2.00
Mme Jules Baudry, McAuley	2.00
Mme Marie Lamblin, Erickedale	1.00
A. Mouly, Kirriemuer	1.00
Ponchon Frères, Fisher Branch	4.00
Louis Chenu, Gravelbourg	1.00
M. Pothier, Norwood	3.00
Henri Arnal, Fannystelle	2.00
Meyronne—	
Mme Veuve Girardin	1.00
Joseph Girardin	1.00
M. Quemener	1.00
Pierre Charles	1.00
Guillaume Gassot, Prince-Albert	1.00
Emile Liébaut, Saint-Norbert	2.00
Mme Marie-M. Massol, P.-Albert	2.00
A. Besnond, Prince-Albert	2.00
Henri Vignel, Cold Lake	1.00
Claude Buffet, Winnipeg	25.00
Georges Chavanne, Norwood	25.00
Fred Gaspard, Winnipeg	5.00
E.-L. Bauveron, Winnipeg	5.00
Saint-Charles, Man.—	
Mme Claudia Blanc	20.00
Léon Blanc	5.00
Joseph Cachat	10.00
Mme Claudia Blanc	2.00
William John McMillan	1.00
Pat. Fennely	1.00
Raoul Bélanger	1.00
Damase Laflèche	1.00
Xavier Paillé	2.00
W. Loyd	1.00
Joseph Farier	1.00
Charles Caron	2.00
Pat Hogue	2.00
R.-D. Vincent	1.00
Peter Brown	1.00
Mme Kléne	1.00
Mme Joseph Hogue	1.00
Chas Capelette	2.00
Joseph Gagnon	1.00
Mme Dusseigne	5.00
Antoine Hogue	5.00
W. Hall	2.00
Louis Laflèche	1.00
Patrick McMillan	1.00
Charles Menu	1.00
Julien Culot	2.00
Amédée Aubert	2.00
Arsène Soulier	1.00
Charles Land	1.00
Latreille Branconnier	1.00
Dr Georges Paillé	3.00
G. Barker	1.00
Arthur Aubert	2.00
Anonyme	1.00
François Blanc	5.00
Auguste Caron	1.00
A.-G. Caron	1.00
Saint-Claude, Man.—	
R. P. Joseph Radaz, curé	5.00
Joseph Daufefey	1.00
Joseph Le Neal	1.00
Jean Trémorin	1.00
J.-L. Piston	1.00
Abel Elret	1.00
Joseph Allec	2.00
Arthur Jacques	1.00
Octave Esnault	1.00
Y. Darel	1.00
Louis Lacroix	1.00
C.-J. Arbez	10.00
J.-M. Philippe	2.00
Martin Frères	2.00
Julien Amphion, Saint-Boniface	1.00
Blanchard Prospère, St-Boniface	1.00
E. Pajot, St-Boniface	1.00
Total	$1,317.25

Nous prions toute personne connaissant des Français désireux de contribuer à notre oeuvre, de nous en donner les adresses.

Adressez toute correspondance, mandats-poste ou chèques au secrétaire-trésorier, J.-E. Collon, 300, Immeuble Nanton. Téléphone Main 2143.

SAINT-BONIFACE

Les élections de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface ont eu lieu dimanche le 18, à l'hôtel de ville. Les officiers pour cette année sont les suivants:

Président: M. Arthur Cusson.

1er vice-président: M. Alexandre Bernier.

2me vice-président: M. le Dr Tassé.

Trésorier: M. François Lavoie.

Secrétaire: M. L.-P. Roy.

Secrétaire-correspondant: M. Henri Lacerte.

Commissaires-ordonnateurs: MM. Louis Lesvêque, Henri DEschambault et Eugène Boismenu.

Comité de régie: les Honorables Juges Prendergast et Prud'homme, Dr F. Lachance (président-sortant de charge), MM. Noël Bernier, Hormisdas Béliveau, Alexandre Larivière, Victor Mager et Adrien Potvin.

A.C.J.C.

Dimanche prochain, à 1 h. 30, au Collège, séance d'étude du Cercle LaVérendrye. Nous prions les membres d'être bien ponctuels.

Nous étudierons l'*Ecueil démocratique*, de Mgr Paquet.

TRANSCONA ET RAINY RIVER

M. l'abbé Louis de Gonzague Bélanger, ci-devant curé de Transcona, a été nommé curé de Rainy River, et M. l'abbé Clovis Paillé, ci-devant curé de Rainy River, curé de Transcona.

Avis Public



PROVINCE DU MANITOBA

Ouverture de la Législature dans le nouvel édifice du Parlement, Avenue Broadway, Winnipeg à 3 heures, p.m.

Jeudi, le 22 janvier 1920

La session de la Législature sera officiellement ouverte par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur à 3 heures de l'après-midi, jeudi, le 22 janvier 1920, dans le nouvel édifice du Parlement.

A l'issue de la cérémonie d'ouverture et d'ajournement, l'Orateur de la Chambre tiendra une réception publique de 3 h. 30 à 5 h. 30 p.m.

Pour l'avantage de ceux qui ne pourront pas venir dans l'après-midi, la réception sera reprise à 8 heures du soir et se prolongera toute la soirée.

Tous les citoyens sont cordialement invités à profiter de cette occasion pour visiter l'édifice du nouveau Parlement. Les employés du service public de la province sont spécialement invités à venir dans la soirée et à amener leurs amis.

Un orchestre jouera aux deux réceptions, et de légers rafraîchissements seront servis à celle du soir.

Le premier Ministre et ses collègues du Conseil exécutif expriment le désir que les citoyens profitent de la présente invitation.

J.-W. ARMSTRONG,
Secrétaire provincial.

Winnipeg, 15 janvier 1920.

PROPAGANDE

Liste des brochures, tracts et volumes que l'on peut se procurer au "Comité de Propagande LaVérendrye de l'A.C.J.C.", 39, avenue Provencher, Saint-Boniface:

"ACTION FRANCAISE", MONTREAL

- "Almanach de la Langue Française": 1916 .... $ .35
  - 1917 .... $ .15
  - 1918 .... $ .15
  - 1919 .... $ .20
  - 1920 .... $ .20
- "Paul-Emile Lamarche": Oeuvre-hommage $1.00
- "Pour l'Action Française": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
- "Refrains de Chez Nous" .... $ .10
- "Si Dollard Revenait": Abbé Lionel Groulx .... $ .10
- "La Race Supérieure": R. P. L. Lalande, S.J. .... $ .10
- "La Valeur Economique du Français": Léon Lorrain .... $ .10
- "Les Rapaillages": Abbé Lionel Groulx: Edition populaire .... $ .25
- "La Naissance d'une Race": Abbé Lionel Groulx .... $ .75

SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

- "Fleurs de Lys": Troisième concours littéraire: 1918 .... $ .60
- "Au Pays de l'Erable": Quatrième concours littéraire: 1919 .... $ .80
- "Album Lafontaine": Souvenir du 75me anniversaire .... $ .15
- "Contes Historiques" en images:
  - Première série .... $ .15
  - Deuxième série .... $ .15
  - Les deux séries en album .... $ .50
- "Histoire Acadienne": Abbé Lionel Groulx .... $ .10

"ACTION SOCIALE CATHOLIQUE", QUEBEC

- "Almanach de l'Action Sociale Catholique": 1920 .... $ .50
- "L'Ecueil Démocratique": Mgr L.-A. Paquet .... $ .10
- "L'Eglise Catholique au Canada" .... $ .10
- "Deux Grèves de l'Internationale" .... $ .05

"LIGUE DE RALLIEMENT FRANCAIS EN AMERIQUE"

- "La Langue Française et le Christianisme": Mgr Guertin .... $ .05
- "La Reconstruction Sociale" .... $ .05
- "Le Français dans le New-Hampshire": Abbé Henri Beaudé .... $ .05
- "Nos Légitimes Aspirations": Abbé Geo. Courchesne .... $ .05

"OEUVRE DES TRACTS"

- "Ecoles Canadiennes-Françaises": R. P. Adélard Dugré, S.J. .... $ .05
- "Les Retraites Fermées au Canada": R. P. Lecompte, S.J. .... $ .05
- "L'Eglise et l'Organisation Ouvrière": R. P. Archambault, S.J. .... $ .05
- "Police! Police! A l'Ecole, les Enfants": B. P. .... $ .05
- "Le Mouvement Ouvrier Catholique au Canada": Omer Héroux .... $ .05
- "L'Instruction Obligatoire" .... $ .05
- "L'Ecole Obligatoire": Mgr L.-A. Paquet .... $ .05
- "Le Bon Journal": R. P. Marion, O.P. .... $ .05
- "Le Dr Painchaud": C.-J. Magnan .... $ .05

BROCHURES ET LIVRES ANGLAIS

- "The Birthright": Art. Hawkes $3.00
- "Polly Masson": William Henry Moore $1.75
- "The Clash": William Henry Moore $1.75
- "Bridging the Chasm": Percival Morley $1.35
- "Do the French-Canadians Speak Patois": L.-S. Richard, LL.D. .... $ .05
- "Meeting the French-Canadians Half-Way": C.-E. Holmes .... $ .10

DIVERS

- "Ecoles Neutres et Programmes Scolaires": Mgr A. Béliveau .... $ .05
- "Choses qui s'en vont": Frère Gilles, O.F.M. .... $ .25
- "Histoire du Canada": Abbé Adélard Desrosiers et Camille Bertrand $1.50
- "Récits Laurentiens": Frère Marie-Victorin, des E. C. Edition reliée et cartonnée .... $ .75
  - Edition brochée .... $ .50
- "2,000 Mots par l'Image": Abbé Etienne Blanchard .... $ .25
- "Le Bon Français en Affaires": Abbé Etienne Blanchard .... $ .25
- "Jeu de Cartes du Bon Langage":
  - 3me série: Abbé E. Blanchard .... $ .30
  - 4me série: Abbé E. Blanchard .... $ .30
- "Les Langues et les Nationalités": Un Sauvage .... $ .25
- "Silhouettes Paroissiales": R. P. Louis Lalande, S.J. .... $ .75
- "Le Petit Monde": Louis Dupire .... $ .50
- "En veillant avec les Petits de Chez-nous": Abbé J.-G. Gélinas .... $ .75
- "Le Canada Apostolique": Henri Bourassa: Edition de luxe .... $ .50
  - Edition populaire .... $ .25
- "Syndicats Nationaux ou Internationaux?": Henri Bourassa .... $ .10
- "Notre Jeunesse": Guy Vanier .... $ .10

Ces brochures seront expédiées franc de port sur réception du montant requis. Strictement payables d'avance. Les chèques devront être fait au pair à Saint-Boniface.

Adressez vos commandes à:
COMITE DE PROPAGANDE LaVERENDRYE DE L'A.C.J.C.,
39 Avenue Provencher,
Saint-Boniface, Man.

PETITES ANNONCES

Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les personnes désirant faire un voyage au Canada, aux Etats-Unis, en Europe ou tout autre pays, feraient bien de s'adresser à M. M.-E. Sabourin, agent de voyages, 40 avenue Provencher, Saint-Boniface, où tous les renseignements voulus leur seront donnés volontiers.

ON DEMANDE blanchisseuses d'expérience et aussi apprenties. Paiera les meilleurs gages. S'adresser: **Kelvin Laundry, 75 ave Taché, Norwood.**

ON DEMANDE servante pour travail général. Bons gages. S'adresser à **Mme de la Giclais, 605, avenue Gertrude, Winnipeg.**

Attelage simple et carriole en parfait ordre, à vendre à prix spécial. **S'adresser à Lavoie et Cie, 25 rue Dumoulin, St-Boniface, Man.**

On demande un boulanger qui désire s'installer dans un centre près de l'église, l'école et la gare. Clientèle assurée. S'adresser à **La Liberté.**

DEMANDE—Bonne ferme de 240 acres ou plus, près de l'église et de l'école. Acheteur peut donner $5000 comptant. S'adresser à **C. Buffet, 201 Edifice Somerset, Winnipeg.**

TERRE A VENDRE—N.E. ¼, 12-9-7: 160 acres, terre à foin, 12 acres en culture, 2 acres en jardin, maison, étable, puits; à un mille du village de Saitel (Ste-Geneviève): Eglise, bureau de poste, école, fromagerie, magasins. Prix: $7000.00. S'adresser à **Adélard Desrosiers, Saitel, P.O. Man.**

A VENDRE—20 acres de terrain à vendre au village de Ste-Elizabeth, tout près de l'église; le tout bien clôturé et labouré, avec une bonne grainerie. La rivière passe sur un bout du terrain. S'adresser à **H. Lacharité, Hôpital St-Boniface, Man.**

On nous annonce que **M. Pierre Charlebois** après avoir suivi un cours, va ouvrir une salle de "barbier", à **Inwood**. Il invite tous les gens à l'encourager dans son nouveau métier.

SACRE-COEUR

Chers lecteurs, en prenant charge de mon nouvel emploi, je vous prie d'être indulgent envers celui à qui incombe la tâche de vous tenir au courant du fonctionnement de nos organisations paroissiales et autres faits divers touchant à notre chère paroisse du Sacré-Coeur, vous affirmant mon ardent désir d'apporter mon humble part, si petite soit-elle, au service de la paroisse française de Winnipeg, dont le progrès vous est si cher à tous, paroissiens du Sacré-Coeur, surtout à ceux qui, depuis ses débuts, ont travaillé avec une constance si généreuse à son développement.

Je m'efforcerai de continuer le travail que mon prédécesseur, M. Louis Arsenault, a su si bien faire avec tout le dévouement qu'on lui connaît. Daigne le Divin Maître m'inspirer et guider ma plume afin que dans ses humbles fonctions elle puisse avoir la satisfaction de bien servir les meilleurs intérêts de notre chère paroisse du Sacré-Coeur.

* * *

Commission Scolaire

A l'assemblée générale des paroissiens du Sacré-Coeur qui eut lieu dimanche le 11 du courant, les membres suivants de la Commission Scolaire sortant de charge ont été réélus pour le terme de 1920: MM. Jules Collon, Ernest Guertin, A.-B. Desrochers, J.-H.-N. Léveillé, Louis Arsenault.

Les nouveaux membres élus pour le même terme sont: MM. Horace Chevrier et Ernest Aubin.

La répartition des charges étant remise à l'assemblée du 19 courant, ce compte-rendu sera donné la semaine prochaine.

* * *

Société Saint-Jean-Baptiste

A l'assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, tenue le 11 du courant, l'élection des officiers pour 1920 a donné le résultat suivant:

Présidents honoraires: Hon. Sénateur Aimé Bénard, MM. Horace Chevrier et Dr Léon Benoît; chapelain, R. P. Vézina, O.M.I.; président, M. Louis Arsenault; 1er vice-président, M. J.-H.-N. Léveillé; 2me vice-président, M. Jules Collon; secrétaire, M. Alfred Brunelle; trésorier, M. J.-A. Rhéaume; commissaire-ordonnateur, M. A.-B. Desrochers; sergent d'armes, M. J.-E. LaFrance; organisateur, M. J.-H. Lemire; vérificateurs: MM. Ernest Aubin et Léo Mercier; directeurs: MM. Ernest Guertin, A.-J.-H. Dubuc (consul belge), et P. Villeneuve.

Nommé secrétaire-correspondant pour la paroisse du Sacré-Coeur: M. J.-E. LaFrance.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'une demande sera faite à la prochaine session de l'Assemblée Législative de la Province de Manitoba, en faveur des "Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang de St-Boniface", d'un acte pour un incorporer les "Soeurs Adoratrices du Précieux-Sang de St-Boniface".

DONNE à Winnipeg, dans la Province de Manitoba ce 5ème jour de janvier A.D. 1920.

MURRAY, NOBLE & FRASER,
Avocat des Demanderesses.

Société Saint-Vincent de Paul

A l'assemblée générale de la Saint-Vincent de Paul, le 7 décembre 1919, les officiers suivants furent élus pour 1920:

Chapelain, R. P. Vézina, O.M.I.; président, M. A.-B. Desrochers; vice-président, M. H. Lauzon; secrétaire, M. J.-E. La France; trésorier, M. Ernest Aubin.

Visiteurs. — Quartier sud, M. Ernest Guertin; quartier centre, M. Mailhiot; quartier nord, M. D. Drolet; quartier ouest, M. P. L'Heureux; quartier St-James, M. P. Poulin.

* * *

Partie de cartes

La partie de cartes donnée par les Enfants de Marie, mardi de la semaine dernière, fut un beau succès qui est tout à leur honneur. Un joli programme musical, exécuté par des professionnels et des amateurs, fut le couronnement de cette partie jouée avec tout l'entrain de la jeunesse.

Deux morceaux ont été délicieusement chantés par Mlle Benoit, de Saint-Boniface. M. le professeur H.-R. Simons exécuta deux solos de violon avec accompagnement de piano par sa soeur, Mlle Simons. M. Simons est élève du célèbre violoniste Ysaye, c'est dire qu'il a étudié à bonne école.

M. H. Lacerte y alla d'une chanson qu'il sut chanter avec brio, ce qui lui valut un rappel. M. J.-C. D'Auteuil a clôturé le programme par deux poésies de son répertoire inépuisable.

Ainsi il ne manque pas d'artistes parmi nous lorsque nous voulons nous donner la peine de les trouver.

Les prix de cete partie de cartes ont été distribués comme suit: Prix des dames, donné par Mlle Béatrice Olivier, gagné par Mme Thomassin; prix des hommes; donné par Mlle Rita Chevrier, gagné par M. J.-B. Prud'homme; prix de consolaton, donnés par Mlles P. Sala et S. Chauvière, gagnés par Mme Desjardins et M. W. Raymond.

La prochaine partie de cartes sera donnée mardi, le 20, par les Dames de Sainte-Anne. Allons-y en grand nombre, c'est pour notre chère école.

* * *

Vendredi dernier, le 16 du courant, nous avons eu dans les salles de l'école, la représentation de cette désopilante comédie, "La chasse aux corbeaux" de Labiche, jouée par le Cercle LaVérendrye de l'A.C.J.C., de Saint-Boniface. La salle était bien remplie et les rôles étaient bien tenus. Si bien que tous les acteurs méritent des éloges. C'est dire aussi que la soirée s'est bien passée et que les assistants ont eu de quoi rire.

Il semble que nous devrions avoir plus souvent de ces soirées récréatives qui nous procurent de si sains amusements tout en servant de bonnes oeuvres. De combien préférables ne sont-elles pas au cinéma. Puis ces soirées dramatiques et musicales souvent répétées sont de nature à faire apprécier davantage les beautés de la langue française et augmenter notre attachement pour elle tout en y trouvant de bonnes leçons de morale.

Cette soirée de vendredi dernier fut donnée au profit de l'école du Sacré-Coeur. Ces jeunes du Cercle LaVérendrye méritent les plus sincères remerciements et la plus ardente gratitude de tous les paroissiens du Sacré-Coeur, en cette occasion, et aussi de tous les Canadiens-français du Manitoba pour leur beau dévouement et l'oeuvre d'apostolat patriotique qu'ils poursuivent avec tant d'ardeur et de désintéressement. Car leur concours à cette soirée était donné gratuitement, tout pour la bonne cause de l'école française et catholique au Manitoba. Aussi ce fut de tout l'accent du coeur et sentant refléter les sentiments de tous les paroissiens du Sacré Coeur, qu'en son nom et au nom du clergé présent, de la Commission Scolaire et de l'assistance, M. Jules Collon leur lança, à la fin de la soirée, un chaleureux: "Merci, belle jeunesse, merci!"

Mlle Annette Dostert exécuta gracieusement au piano, une ballade de Chopin.

Tous sans doute garderont un bon souvenir de cette agréable soirée, et un désir de retour à la prochaine.

* * *

Le R. P. Normandin, O.M.I., se rétablit normalement, et espère pouvoir reprendre ses fonctions sous peu, auprès de ses chers paroissiens.

* * *

Le R. P. J. Duchaussois, O.M.I. de passage ici, nous donna le sermon à la grand'messe de dimanche dernier. Avec une grande facilité de parole il nous fit un beau tableau du mystère de l'incarnation et nous exhorta avec onction à la dévotion à la sainte Vierge. Il parla aussi en termes touchants du regretté R. P. Portelance, fondateur de notre paroisse, et rapporta quelques incidents précédant sa mort qui firent vibrer les coeurs de ceux qui ont eu le bonheur de le connaître, et verser des larmes d'attendrissement dans l'auditoire, au souvenir du saint prêtre et du grand homme que fut le Révérend Père Portelance.

Le R. P. Duchaussois est en route pour la Nouvelle-Orléans, où il doit y prêcher les stations du carême.

* * *

M. Horace Chevrier est retenu chez lui depuis quelques jours par la maladie causée par un surcroît de travail.

* * *